

BURKINA FASO



Unité-Progress-Justice

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Secrétariat Général

**RAPPORT FINAL DE LA 30^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
SOCIETES D'ETAT**

EXERCICE 2021

AOUT 2022

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
LISTE DES RESOLUTIONS	6
SYNTHESE DES DEBATS	12
LETTRE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE TRANSMETTANT LES	
RESOLUTIONS	40
RESOLUTIONS COMMUNES	44
RESOLUTIONS INDIVIDUELLES	72
ANNEXES	134
ANNEXE N°1 : MOT D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE ..	136
ANNEXE N°2 : MOT DE CLÔTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE	150
ANNEXE N°3 : SITUATION DE VALIDITE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31	
DECEMBRE 2021	166
ANNEXE N°4 : SITUATION DE VALIDITE DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU	
30/06/2022	212
ANNEXE N°5 : LISTE DES PARTICIPANTS	218

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACOMOD-BURKINA	: Agence de Conseil et de Maîtrise d'ouvrage Délégée en Bâtiment et Aménagement Urbain
AGETEER	: Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural
Agetib	: Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina
AG-SE	: Assemblée Générale des Sociétés d'Etat
ASCE-LC	: Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption
BUMIGEB	: Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina
CARFO	: Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CC-SE	: Cadre de Concertation des Sociétés d'Etat
CEGECI	: Centre de Gestion des Cités
CIPRES	: Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CNAMU	: Caisse Nationale Assurance Maladie Universelle
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DGPE	: Direction Générale de la Promotion de l'Entreprise
EPPS	: Etablissement Public de Prévoyance Sociale
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FEER	: Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
FMI	Fonds Monétaire International
HCS	: Haut Comité de Suivi de la mise en œuvre du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat
HT	: Hors Taxe
LA POSTE BF	: La Poste Burkina Faso
LNBTB	: Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
LONAB	: Loterie Nationale Burkinabè
MCIA	: Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MINOFA	: Minoterie du Faso
MODP	: Maîtrise d'Ouvrage Publique Délégée
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PSE	: Plan Spécial d'Equipement
SBT	: Société Burkinabè de Télédiffusion
SEPB	: Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina
SITARAIL	: Société Internationale de Transport Africain par Rail
SOGEMAB	: Société de Gestion de l'Equipement et de la Maintenance Biomédicale
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire
SONATER	: Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural
SONATUR	: Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains
SOPAFER-B	: Société de Gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina
TAC	: Traité d'Amitié et de Coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire
TTC	: Toutes Taxes Comprises
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTIONS COMMUNES

1. Résolution n°01/2022/AG-SE portant approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2021
2. Résolution n°02/2022/AG-SE portant fixation des indemnités de fonction des membres des Conseils d'Administration et de l'indemnité forfaitaire mensuelle des PCA
3. Résolution n°03/2022/AG-SE portant fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes
4. Résolution n°04/2022/AG-SE portant fixation des indemnités des membres et des Présidents des comités spécialisés des Conseils d'Administration
5. Résolution n°05/2022/AG-SE portant approbation des opérations visées dans les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes
6. Résolution n°06/2022/AG-SE portant attribution de pouvoir
7. Résolution n°07/2022/AG-SE/ relative à la formulation d'indicateurs spécifiques d'appréciation des missions de service public des sociétés d'Etat
8. Résolution n°08/2022/AG-SE/ relative à la mise en place d'un système de notation des sociétés d'Etat
9. Résolution n°09/2022/AG-SE/ portant élaboration de comptes intermédiaires au sein des sociétés d'Etat
10. Résolution n°10/2022/AG-SE/ relative à la prise en compte d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration des sociétés d'Etat
11. Résolution n°11/2022/AG-SE/ relative à la mise en place des outils de base du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat
12. Résolution n°12/2022/AG-SE/ portant limitation du nombre et de la durée des mandats des administrateurs représentant l'Etat dans les Conseils d'Administration
13. Résolution n°13/2022/AG-SE/ relative à l'élaboration d'un plan de redressement des sociétés d'Etat déficitaires

RESOLUTIONS INDIVIDUELLES

14. Résolution n°14/2022/AG-SE/ACOMOD-BURKINA portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
15. Résolution n°15/2022/AG-SE/AGETEER portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
16. Résolution n°16/2022/AG-SE/Agetib portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
17. Résolution n°17/2022/AG-SE/BUMIGEB portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
18. Résolution n°18/2022/AG-SE/CARFO portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
19. Résolution n°19/2022/AG-SE/CEGECI portant affectation du report à nouveau créateur au titre de l'exercice 2020 en réserves disponibles
20. Résolution n°20/2022/AG-SE/CEGECI portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
21. Résolution n°21/2022/AG-SE/CEGECI portant autorisation de correction d'écritures affectant les capitaux propres
22. Résolution n°22/2022/AG-SE/CNAMU portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
23. Résolution n°23/2022/AG-SE/CNSS portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
24. Résolution n°24/2022/AG-SE/LA POSTE BF portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
25. Résolution n°25/2022/AG-SE/LNBTP portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
26. Résolution n°26/2022/AG-SE/LONAB portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
27. Résolution n°27/2022/AG-SE/MINOFA portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021

28. Résolution n°28/2022/AG-SE/ONEA portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
29. Résolution n°29/2022/AG-SE/SBT portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
30. Résolution n°30/2022/AG-SE/SEPBB portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
31. Résolution n°31/2022/AG-SE/SOGEMAB portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
32. Résolution n°32/2022/AG-SE/SONABEL portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
33. Résolution n°33/2022/AG-SE/SONABHY portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
34. Résolution n°34/2022/AG-SE/SONAGESS portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
35. Résolution n°35/2022/AG-SE/SONATER portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
36. Résolution n°36/2022/AG-SE/SONATUR portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
37. Résolution n°37/2022/AG-SE/SOPAFER-B portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021
38. Résolution n°38/2022/AG-SE/Agetib portant renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant
39. Résolution n°39/2022/AG-SE/SONABHY portant renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant
40. Résolution n°40/2022/AG-SE/ SONAGESS portant renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant
41. Résolution n°41/2022/AG-SE/ SONATUR portant renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant
42. Résolution n°42/2022/AG-SE/ SEPBB portant nomination du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant

43. Résolution n°43/2022/AG-SE/ SONATER portant nomination du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant

SYNTHESE DES DEBATS

Les 23 et 24 juin 2022, s'est tenue dans la salle de conférences de Ouaga 2000, la 30^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat (AG-SE), à Ouagadougou, sous la présidence de **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Albert OUEDRAOGO**, Chef du Gouvernement, Président par délégation de l'Assemblée Générale des sociétés d'Etat.

Ont pris part à cette session, les membres du Gouvernement, les membres statutaires de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat, les représentants des Institutions Nationales et des Directions techniques des départements ministériels concernés, les Présidents des Conseils d'Administration et les Directeurs Généraux des vingt-et-deux (22) entreprises publiques accompagnés chacun du Directeur chargé des finances et de la comptabilité, du représentant des travailleurs, du ou des Commissaires aux comptes.

Ont également pris part à l'AG-SE, l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés et les membres du Haut Comité de Suivi de l'application du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat.

Les travaux de la 30^{ème} session de l'AG-SE ont été articulés autour des points suivants :

1. ouverture des travaux ;
2. présentation synthétique du rapport de performance des sociétés d'Etat, exercice 2021 ;
3. déroulement des travaux ;
4. clôture des travaux.

I. De l'ouverture des travaux

L'ouverture des travaux a été marquée par le discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre qui, au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du Faso, Président de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat, a relevé que la redevabilité devant l'AG-SE constitue un principe cardinal de bonne gouvernance, de transparence et d'intégrité ; lequel principe sous-tend l'action du Gouvernement de Transition.

Son Excellence a également indiqué que les acteurs des entreprises publiques doivent être animés par un esprit de sacrifice individuel et collectif en vue de l'amélioration de la gouvernance sur tous les plans pour un accompagnement de la vision de refondation de l'Etat voulu par le Président du Faso afin de bâtir une république exemplaire, sur le socle des valeurs de probité, de travail et d'intégrité.

Il a rappelé le contexte difficile dans lequel les entreprises publiques ont mené leurs activités en 2021 qui a été marqué au plan mondial par des ruptures temporaires d'approvisionnement en matières premières. Au plan national, l'économie a subi le contrecoup de la persistance des attaques terroristes ayant entraîné un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale relativement défavorable.

Poursuivant son propos, Son Excellence a salué la résilience de nos entreprises publiques nonobstant le contexte économique difficile aussi bien au plan mondial qu'au plan national. En effet, il a fait remarquer l'accroissement du chiffre d'affaires de nos entreprises publiques et l'amélioration en 2021 de leur contribution directe

aux recettes budgétaires de l'Etat ainsi que leur apport positif à la politique de création d'emplois du Gouvernement.

Il a également relevé l'importance des entreprises publiques dans la mise en œuvre des politiques publiques et leur contribution à la croissance de l'économie nationale, toute chose qui nécessite la prise de mesures idoines à l'effet d'accroître leur résilience face aux chocs, aussi bien endogènes qu'exogènes.

Toutefois, Son Excellence a relevé que trois (03) sociétés d'Etat ont enregistré des déficits au titre de l'exercice 2021 et que des mesures devraient être prises par la 30^{ème} session de l'AG-SE en vue de la continuité éventuelle de l'exploitation de deux (02) sociétés d'Etat qui ont enregistré des capitaux propres négatifs à savoir la SOGEMAB et la SONATER.

Il a invité les acteurs à poursuivre la mise en œuvre des outils de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise qui constituent un levier d'amélioration des performances de nos entreprises. Aussi, a-t-il invité les entreprises publiques à élaborer des états financiers intermédiaires pour une amélioration continue de leur gouvernance.

Pour clore son discours, Son Excellence a insisté sur la nécessité pour les entreprises publiques de mettre en œuvre les décisions issues de l'AG-SE ; toute chose qui participe à l'amélioration de leur performance.

II. De la présentation synthétique du rapport de performance des sociétés d'Etat, exercice 2021

A la suite du discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, le rapport du Secrétariat Technique de l'AG-SE sur la performance des sociétés d'Etat, exercice 2021,

a été présenté par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises.

Cet exposé a fait la synthèse de la situation économique et financière de l'ensemble des vingt-deux (22) entreprises publiques, l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations issues de la 29^{ème} session de l'AG-SE et celles antérieures.

III. Du déroulement des travaux

Les travaux de la 30^{ème} session de l'AG-SE ont consisté en l'examen et à l'approbation des rapports du Cadre de Concertation des Sociétés d'Etat (CC-SE), du Haut Comité de Suivi (HCS) de l'application du Code de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Sociétés d'Etat, de gestion des entreprises publiques, des états financiers et des projets de résolution.

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour de cette 30^{ème} session de l'AG-SE, **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre** a invité le Président du Cadre de Concertation des Sociétés d'Etat (CC-SE), par ailleurs Président du Haut Comité de Suivi (HCS) de l'application du Code de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Sociétés d'Etat à présenter les rapports de ces deux (02) instances à l'AG-SE, au titre de l'exercice 2021.

Au titre du CC-SE : l'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du CC-SE, a relevé la récurrence de certaines préoccupations et noté la nécessité d'accorder une attention particulière aux difficultés relatives aux procédures de passation des marchés compte tenu de la spécificité des sociétés d'Etat et leur évolution dans un

environnement concurrentiel. Aussi, elle a rappelé les difficultés relatives à la mise en œuvre des contrats plans et celles en lien avec le recouvrement des créances.

A cet effet, elle a invité le Ministère en charge du commerce à poursuivre la réflexion sur la viabilité des MODP.

Aussi, elle a invité le Ministère en charge des finances à analyser la pertinence des contrats plans au regard du non-respect des engagements de l'Etat.

Au titre du HCS : l'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Haut Comité de suivi de l'application du code de bonnes pratiques de gouvernance, a félicité les sociétés d'Etat pour les efforts fournis dans la mise en œuvre des outils du CBPGSE.

Toutefois, elle a déploré la non mise en place des manuels de procédures à jour dans certaines sociétés. Ainsi, elle a instruit toutes les entreprises publiques à procéder à la mise en place effective de manuels de procédures actualisés, les organigrammes actualisés et les fiches de postes en leur sein.

Par ailleurs, elle les a invitées à veiller à la mise en œuvre effective des autres outils notamment le Plan stratégique de développement.

En outre, l'Assemblée générale a invité le Ministère en charge du commerce à revoir la composition des Conseils d'Administration et des comités spécialisés des sociétés d'Etat à travers la prise en compte d'administrateurs indépendants en vue de garantir l'efficacité de ces organes.

A l'issue de l'approbation des rapports du CC-SE et du HCS, l'AG-SE a procédé à l'examen des rapports de gestion des conseils d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 des sociétés ainsi qu'il suit :

ACOMOD-BURKINA : l'Assemblée générale, après avoir examiné les comptes de la société, a relevé les difficultés financières traduites par un résultat déficitaire enregistré au titre de l'exercice 2021. Aussi, elle a noté la constitution de provisions de primes de bilan et de gratifications au titre d'exercices antérieurs à 2021. A cet effet, elle a invité la société à produire un rapport circonstancié à l'attention des ministres de tutelles pour décision à prendre.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a relevé les insuffisances sur le dispositif de contrôle interne de la société et l'a exhortée à élaborer et à mettre en œuvre les outils y relatifs ainsi que les recommandations des audits.

En outre, elle l'a encouragée à formuler des indicateurs spécifiques en lien avec son cœur de métier.

Elle a également invité la société à procéder à une concertation entre elle, le Secrétariat Permanent du 11 décembre, l'ARCEP et le Ministère en charge des finances en vue de l'apurement des comptes de la société relativement à la convention de prêt rétrocédé dans le cadre de l'organisation du 11 décembre 2014 à Dédougou.

AGETEER : l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, a félicité la société pour les performances économique et financière enregistrées en 2021.

Toutefois, elle a noté le faible niveau de mise en œuvre des outils de stratégie de gouvernance et des recommandations des organes de contrôle.

A cet effet, elle a exhorté la société à veiller à la mise en œuvre desdites recommandations notamment celles relatives à la mise en place des critères de déclassement des créances clients et la définition de règles de constitution des provisions des créances ainsi que l'apurement des créances antérieures à 2016.

En outre, l'Assemblée Générale ayant constaté que les capitaux propres de la société sont inférieurs au capital social, l'a encouragée à poursuivre les efforts d'amélioration de ses performances en vue de rétablir son équilibre financier. Par ailleurs, elle l'a rassurée de l'accompagnement du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

SOGEMAB : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les états financiers de la société, a relevé un résultat net déficitaire et une dégradation substantielle des capitaux propres au titre des exercices 2020 et 2021 suite aux difficultés financières résultant du faible niveau d'exécution de son contrat plan avec l'Etat et du volume d'activités de la société.

Aussi, elle a invité la société à fournir des efforts dans la mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle.

Par ailleurs, elle a instruit la tutelle technique en collaboration avec les tutelles financière et de gestion à poursuivre la réflexion sur le modèle économique et le statut juridique de la société en vue de lui permettre de poursuivre ses missions de maintenance des équipements biomédicaux et la mise en place d'un système de leasing au regard de la mission et du rôle stratégique de la société.

En outre, l'Assemblée générale a relevé l'expiration de tous les mandats d'administrateurs de la SOGEMAB. A cet effet, elle a rappelé la nécessité du respect des dispositions réglementaires y relatives en vue de garantir la validité des décisions des conseils d'administration.

En outre, ayant constaté les insuffisances dans la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale, elle a invité les sociétés et départements ministériels à la mise en œuvre effective desdites décisions.

LA POSTE BF : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, l'a félicitée pour les performances réalisées nonobstant le contexte sécuritaire difficile ayant entraîné la fermeture de certaines agences. Aussi, elle a relevé la poursuite de l'informatisation intégrale de ses opérations financières et la mise en place d'un dispositif efficace d'anticipation sur les risques de détournement de fonds.

Elle a également relevé la certification des comptes avec réserves nonobstant la recommandation formulée par l'AG-SE lors de sa 29^{ème} session tenue les 24 et 25 juin 2021 et relative à la levée desdites réserves.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a relevé un niveau de mise en œuvre peu satisfaisant des recommandations antérieures des missions d'audit interne, du comité d'audit et a invité la société à prendre des dispositions pour la mise en œuvre desdites recommandations.

En outre, LA POSTE BF a été invitée à élaborer le manuel de procédures techniques et à actualiser le manuel de procédures administrative, financière et comptable en vue d'améliorer son dispositif de contrôle interne.

Enfin, au regard des insuffisances constatées dans les procédures de prises de participation dans le capital social d'autres entreprises, l'Assemblée Générale a instruit l'ensemble des sociétés d'Etat à requérir l'autorisation préalable du Conseil des Ministres avant toute prise de participation conformément à la réglementation en vigueur.

SONATUR : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice 2021 de la société, l'a félicitée pour les performances enregistrées et les efforts fournis en matière d'élaboration des outils du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat.

Aussi, elle l'a encouragée à poursuivre les efforts d'amélioration de ses performances économique et financière.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a noté l'examen en Conseil de Cabinet du rapport relatif aux difficultés de mobilisation du foncier par la société.

CEGECI : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, a noté la baisse drastique du résultat net de 73,23% entre 2020 et 2021. Aussi, elle a relevé des inquiétudes sur la qualité des états financiers au regard de l'incidence financière des écarts ayant fait l'objet des réserves.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a noté les difficultés que rencontre la société, à l'instar d'autres sociétés d'Etat comme la SONATUR et l'ACOMOD-Burkina dans le cadre de la viabilisation des sites. A cet effet, elle a invité les différentes sociétés à se concerter avec l'ONEA et la SONABEL en vue de lever les goulots d'étranglement dans le cadre de la réalisation de leurs activités.

De plus, au regard de l'importance et la récurrence des réserves émises dans la certification des comptes depuis l'exercice 2017, l'Assemblée générale a invité la société à prendre les dispositions idoines en vue de soumettre un rapport circonstancié sur la levée desdites réserves d'ici à fin septembre 2022.

En outre, la société a été invitée à faire le point de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection Générale des Finances.

MINOFA : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les états financiers de la société, l'a félicitée pour les efforts fournis dans le cadre du renforcement de ses activités et l'amélioration de ses performances au titre de l'exercice 2021.

Toutefois, en réponse à la sollicitation de la MINOFA relative à la conversion de l'emprunt de l'Etat en subvention, l'Assemblée Générale n'a pas marqué un avis favorable. Cependant, elle a rassuré la société de l'accompagnement du Gouvernement

à travers la remise de pénalités de retard et la revue de l'échéancier de remboursement dudit emprunt.

Aussi, elle a réitéré l'engagement du Gouvernement à accompagner la MINOFA avec la mise en place d'un dispositif permettant de faciliter l'écoulement de ses produits.

Par ailleurs, elle a invité le Ministère en charge du commerce à produire un rapport sur les difficultés de la société notamment celle relative à l'occupation de son site à Ouagadougou et à le soumettre en Conseil de Cabinet.

SOPAFER-B : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les états financiers de la société, l'a félicitée pour les efforts fournis. Elle a rappelé l'importance du chemin de fer dans l'économie en termes d'outil de communication et de développement économique.

Toutefois, elle a relevé les difficultés de mise en œuvre de la convention de concession révisée (CCR) ainsi que la cession des parts de SITARAIL à un autre concessionnaire.

Aussi, l'Assemblée Générale a encouragé la société à poursuivre les actions relatives à la réhabilitation de la ligne Ouagadougou-Kaya.

Par ailleurs, la SOPAFER-B a été invitée à effectivement mettre en œuvre les recommandations sur le contrôle interne en vue d'améliorer sa gouvernance et sa notoriété vis-à-vis de ses partenaires.

SONABHY : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la SONABHY, l'a félicitée pour les résultats atteints en termes de performances économique et sociale.

Elle a invité la société à mettre en place une stratégie de communication efficace au regard de la complexité de son modèle économique et financier.

En outre, l'Assemblée Générale a relevé la non-mise en œuvre de la recommandation issue de sa 29^{ème} session relative à la finalisation du plan stratégique de développement et l'a invitée à diligenter la finalisation dudit plan en vue d'améliorer sa capacité de résilience face aux difficultés d'ordre conjoncturel et structurel.

Aussi, elle a exhorté la société à la prudence en matière d'engagement des dépenses en vue de garantir la pérennité de la société au regard du montant élevé des créances.

Par ailleurs, la société a été invitée à mener des réflexions sur son rôle stratégique dans le système d'approvisionnement en carburant et à poursuivre les efforts de diversification de ses sources d'approvisionnement pour garantir la disponibilité de ses produits ainsi que la réduction du coût.

Quant aux difficultés relatives à la trésorerie de la société, l'Assemblée a relevé la nécessité de trouver des solutions définitives aux manques à gagner liés aux subventions.

A cet effet, elle a invité le Ministère en charge des finances, en réponse à la demande de compensation exprimée par la société, à diligenter le paiement de la tranche de la subvention due à la SONABHY.

Par ailleurs, elle a instruit la société à revoir son modèle de contractualisation en approvisionnement en prenant notamment en compte les opérateurs économiques nationaux dans le cadre de l'approvisionnement en hydrocarbures.

Enfin, l'Assemblée a instruit la société de prendre des dispositions idoines pour la levée des réserves émises par les commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021.

CNAMU : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice 2021 de la CNAMU, a relevé les difficultés rencontrées par l'établissement dans le cadre de son opérationnalisation.

Elle a noté la nécessité de faire une large concertation avec les différentes parties prenantes dans le cadre de l'élaboration et l'adoption des textes d'application de la loi n°060-2015/CNT du 05 septembre 2015 portant régime maladie universelle au Burkina Faso ; toute chose qui permettra de diligenter l'opérationnalisation de l'établissement.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale l'a invitée à poursuivre les concertations pour un consensus dans le cadre de l'adoption du statut de personnel.

CARFO : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la CARFO l'a félicitée pour les résultats atteints notamment les efforts fournis dans le cadre de la réduction des délais de traitement des dossiers de retraite. Aussi, elle l'a encouragée à poursuivre ces efforts en vue d'améliorer davantage lesdits délais.

Elle a également relevé la non transmission des rapports de séjour et les comptes rendus aux tutelles financière et de gestion nonobstant la résolution de l'AG-SE y relative.

Par ailleurs, la caisse a été invitée à mettre en œuvre les recommandations des différents organes de contrôle.

La CARFO a également été instruite à œuvrer davantage à l'amélioration des ratios CIPRES notamment le ratio R7-V relatif au rapport entre dépenses de prestations techniques et cotisations sociales tous régimes vieillesse.

En outre, elle a invité le Ministère en charge des finances à poursuivre l'accompagnement de la CARFO dans le cadre de l'apurement des emprunts contractés par les structures publiques.

CNSS : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'établissement l'a félicité pour les performances réalisées et la formulation d'indicateurs spécifiques permettant d'apprécier les performances sociales et les missions de service public.

Cependant, elle a noté le non-respect de quatre (04) ratios CIPRES et le faible niveau de mise en œuvre du plan d'investissement. Elle a également souligné la non mise en œuvre des décisions de justice relatives au recrutement du personnel et l'a instruite à prendre des dispositions idoines en vue de l'exécution desdites décisions.

Elle l'a invité également à prendre des dispositions idoines en vue d'améliorer le niveau de respect des ratios CIPRES et d'apurer les créances anciennes datant de plus de sept (07) ans ainsi que les dettes fournisseurs.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a déploré les difficultés liées à la désignation du représentant des travailleurs au sein du conseil d'administration de la CNSS. A cet effet, elle a instruit la tutelle technique à la prise de dispositions en vue de la désignation dudit représentant des travailleurs.

Aussi, l'Assemblée Générale a relevé le non-respect des procédures en matière de prises de participation dans le capital social d'autres entreprises et a invité la CNSS au respect de la réglementation y relative notamment le recours à l'autorisation préalable du Conseil des Ministres dans le cadre des prises de participation.

SONABEL : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société a noté la consolidation de ses performances économique et financière au titre de l'exercice 2021. Elle a félicité la société pour ses performances réalisées dans le cadre de la fourniture d'électricité aux populations et la réduction des délestages.

Cependant, la société a été invitée à formuler des indicateurs spécifiques permettant d'apprécier sa performance technique et la qualité du service public.

ONEA : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les états financiers de l'ONEA, l'a félicité pour les performances réalisées. Toutefois, elle a relevé le contexte sécuritaire difficile qui a affecté les activités de la société ainsi que les difficultés de recouvrement des créances.

Aussi, la société a été exhortée à prendre des dispositions idoines en vue de résoudre les problèmes liés au relevé bimestriel et à diligenter l'élaboration des outils du code de bonnes pratiques non mis en place.

En outre, l'Assemblée Générale l'a encouragée à travailler à améliorer les durées moyennes de crédit clients et fournisseurs en vue d'éviter d'éventuelles tensions de trésorerie.

Agetib : l'Assemblée Générale, suite à l'examen des comptes de la société, l'a félicitée pour les résultats satisfaisants en dépit des difficultés rencontrées par les agences de maîtrise d'ouvrage déléguée publiques.

Aussi, elle l'a exhortée à poursuivre la mise en place des outils du code de bonnes pratiques notamment le plan stratégique de développement et le contrat plan.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale l'a invitée à mettre en œuvre les recommandations des organes de contrôle et à définir des indicateurs spécifiques permettant d'apprécier les performances en termes d'exploitation et d'exécution des missions de service public.

SONATER : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, a relevé une contreperformance enregistrée au titre de l'exercice 2021 suite au retard accusé dans la livraison des équipements agricoles et à la constitution des provisions.

Aussi, elle a relevé des insuffisances dans le dispositif de contrôle interne de la société notamment le faible niveau de mise en œuvre des outils du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat et des recommandations formulées par les organes de contrôle. A cet effet, l'AG-SE l'a invitée à mettre en place un mécanisme permettant d'améliorer sa gouvernance à travers la mise en œuvre des recommandations.

SBT : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, a relevé la persistance des difficultés relatives au recouvrement des redevances. A cet effet, elle l'a invitée à poursuivre les réflexions sur la définition d'un modèle économique efficace prenant en compte les réalités du marché tout en garantissant la viabilité de la société.

LNBTB : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, l'a interpellée sur le faible niveau de mise en œuvre des recommandations ainsi que des outils du dispositif de contrôle interne nonobstant les efforts d'amélioration de la performance économique et financière enregistrée en 2021.

Ainsi, elle a invité la société à améliorer le taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit interne et externe. Elle a également été invitée à diligenter la mise en œuvre des outils du Code de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Sociétés d'Etat notamment les outils du dispositif de contrôle interne, d'évaluation des rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la direction générale.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a noté le non-respect des dispositions réglementaires en matière de tenue de séjour du Président du Conseil d'Administration. A cet effet, elle a instruit le PCA à la tenue effective de ses séjours et à transmettre les comptes rendus conformément à la réglementation en vigueur.

SEP-B : l'Assemblée Générale, au terme de l'examen des comptes de la SEPB, a relevé l'amélioration des performances de la société au titre de l'exercice 2021.

Cependant, elle a noté les difficultés de financement de l'usine de mélange d'engrais de Koupela dues à des régulations budgétaires. A cet effet, elle a invité la société à poursuivre les échanges avec la tutelle financière en vue de définir un schéma de financement approprié de ladite usine.

Par ailleurs, l'AG-SE a relevé les difficultés liées au contexte sécuritaire et les insuffisances du dispositif du contrôle interne de la société. Ainsi, la société a été invitée à mettre en œuvre les diligences nécessaires pour l'amélioration du dispositif de contrôle interne et à opérationnaliser le service d'audit interne.

SONAGESS : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, a relevé une baisse drastique du résultat net au titre de l'exercice sous revue. Aussi, elle a noté la certification des comptes de la société sous réserves de la prise en compte des corrections portant sur les valeurs des immobilisations et des amortissements inscrits dans la comptabilité et celles extra comptables.

Elle a également noté le faible taux de recouvrement des créances ainsi que de mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle. A cet effet, la société a été invitée à mettre en œuvre lesdites recommandations.

Par ailleurs, au regard du contexte national marqué par la hausse sensible des prix des produits de première nécessité et tenant compte du caractère stratégique de la SONAGESS en matière de sécurité alimentaire, elle a été invitée à mettre davantage l'accent sur sa mission de gestion du stock de sécurité alimentaire.

En outre, l'Assemblée Générale a instruit la société au respect de la réglementation relative aux procédures de prise de participation dans le capital social d'autres entreprises.

BUMIGEB : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société a relevé une amélioration de ses performances économique et financière au titre de l'exercice 2021. Cependant, elle a relevé la détérioration d'ensemble des indicateurs spécifiques.

Aussi, elle a souligné l'importance du BUMIGEB dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine minier.

En outre, elle a noté les difficultés liées à l'insuffisance du personnel. A cet effet, l'AG-SE a exhorté le BUMIGEB à développer des stratégies de motivation du personnel afin de les fidéliser et à acquérir des matériels performants pour l'exécution de ses missions de contrôle.

LONAB : l'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de la société, l'a félicitée pour les performances enregistrées au titre de l'exercice 2021. Toutefois, elle a déploré la non mise place de certains outils de gestion notamment les outils du dispositif de contrôle interne. A cet effet, elle a encouragé la LONAB à poursuivre l'implémentation desdits outils en vue d'améliorer davantage ses performances et l'a invitée à une maîtrise des charges d'exploitation.

En outre, la LONAB a été invitée à étendre l'authentification à l'ensemble des diplômes aussi bien ceux acquis durant la carrière des agents que ceux ayant servi pour leur recrutement.

Au terme des travaux de la 30^{ème} session de l'AG-SE, des résolutions et recommandations individuelles ont été formulées à l'endroit de chaque entreprise publique d'une part et des résolutions communes applicables à l'ensemble des sociétés formulées d'autre part.

Ainsi, en termes de recommandations d'ordre général, l'Assemblée Générale a invité toutes les sociétés d'Etat à disposer des outils de gestion notamment les plus élémentaires tels que les organigrammes à jour, les fiches de postes et les manuels de procédures.

Aussi, elle a demandé à l'ensemble des sociétés d'Etat d'élaborer des Plans stratégiques de développement et de développer des capacités internes dans le cadre de l'élaboration desdits plans.

En outre, elle a instruit les sociétés à assurer un suivi rigoureux de la validité des mandats des administrateurs et les tutelles à veiller au respect de la limitation du nombre et de la durée des mandats des administrateurs représentant l'Etat conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a exhorté l'ensemble des sociétés d'Etat, à formuler des indicateurs techniques permettant de mesurer leur mission de service public et par ricochet, d'apprécier leur performance non financière.

Du reste, elle a instruit la tutelle de gestion à mener une réflexion sur la mise en place d'un système de notation des sociétés d'Etat ainsi que des dirigeants, assorti de sanctions relatives aux contreperformances éventuelles.

En sus, il est attendu du Ministère en charge du commerce, la conduite d'une réflexion sur la mise en place d'un cadre dédié pour l'approbation des comptes des EPPS.

S'agissant des résolutions, quarante-trois (43) ont été adoptées par l'AG-SE dont treize (13) résolutions communes et trente (30) résolutions individuelles à savoir :

✓ **AU TITRE DES RESOLUTIONS COMMUNES, L'ON NOTE :**

1. une (01) résolution relative à l'approbation des états financiers de l'exercice 2021 et à l'affectation des résultats des vingt-deux (22) sociétés ;
2. une (01) résolution portant fixation des indemnités de fonction des membres des conseils d'administration, de l'indemnité forfaitaire mensuelle des Présidents des Conseils d'Administration pour l'exercice 2022 des vingt- deux (22) sociétés ;
3. une (01) résolution portant fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022 des vingt- deux (22) sociétés d'Etat ;
4. une (01) résolution portant fixation des indemnités des membres et des présidents des comités spécialisés au titre de l'exercice 2022 ;
5. une (01) résolution portant attribution de pouvoir ;

6. une (01) résolution portant approbation des opérations visées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ;
7. une (01) résolution relative à la formulation d'indicateurs spécifiques d'appréciation des missions de service public des sociétés d'Etat ;
8. une (01) résolution portant mise en place d'un système de notation des sociétés d'Etat ;
9. une (01) résolution portant élaboration de comptes intermédiaires au sein des sociétés d'Etat ;
10. une (01) résolution relative à la prise en compte d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration des sociétés d'Etat ;
11. une (01) résolution portant application des outils de base du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
12. une (01) résolution portant limitation du nombre et de la durée des mandats des administrateurs représentant l'Etat dans les Conseils d'Administration ;
13. une (01) résolution relative à l'élaboration d'un plan de redressement des sociétés d'Etat déficitaires.

✓ **AU TITRE DES RESOLUTIONS INDIVIDUELLES, L'ON RETIENT**

1. quatre (04) résolutions portant renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaires et de son suppléant de l'Agetib, de la SONABHY, de la SONAGESS, de la SONATUR ;

2. deux (02) résolutions portant nomination du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant de la SONATER et de la SEPB ;
3. une (01) résolution portant autorisation de passation des écritures de régularisation affectant les capitaux propres du CEGECI ;
4. une (01) résolution portant affectation du report à nouveau créateur au titre de l'exercice 2020 en réserves disponibles du CEGECI ;
5. vingt-deux (22) résolutions individuelles relatives à l'approbation des rapports de gestion, des états financiers de l'exercice 2021 et à l'affectation des résultats des vingt-deux (22) sociétés.

IV. De la clôture des travaux

La clôture des travaux de la 30^{ème} session de l'AG-SE a été marquée par le discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Dans son discours, Son Excellence a salué la structure financière équilibrée des sociétés d'Etat et la viabilité de leur modèle économique au regard des données économiques et financières présentées. Toutefois, il a déploré une faible maîtrise des charges d'exploitation, des difficultés de recouvrement des créances et un volume de réalisation des investissements peu satisfaisant au sein des sociétés d'Etat. Il a également rappelé les chocs qui peuvent affecter le cycle d'exploitation des sociétés d'Etat tout en les invitant à redoubler d'ardeur pour renforcer leur capacité de résilience face aux crises, à améliorer le recouvrement des créances et à augmenter le volume des investissements qui constituent un levier de croissance pour nos entreprises publiques.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a insisté sur cinq (05) points auxquels la crédibilité, la viabilité et la compétitivité de nos sociétés en sont fortement tributaires à savoir :

- **premièrement**, la mise en œuvre effective de la stratégie de gestion des sociétés d'Etat par les différents acteurs concernés que sont les tutelles et les sociétés elles-mêmes ;
- **deuxièmement**, l'actualisation et/ou l'élaboration des Plans Stratégiques de Développement (PSD) de nos sociétés d'Etat, assortis de plans de continuité d'activités ;
- **troisièmement**, la poursuite de la mise en œuvre des outils du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- **quatrièmement**, l'élaboration des états financiers semestriels par l'ensemble des entreprises publiques ;
- **cinquièmement** enfin, la mise en œuvre effective des recommandations des différentes missions d'audit des corps de contrôle de l'Etat et des auditeurs internes et externes, ainsi qu'une réelle maîtrise des charges de fonctionnement.

En outre, Son Excellence a annoncé les mesures suivantes :

- ✓ un suivi rapproché des sociétés d'Etat déficitaires sur la base d'un plan de redressement ;
- ✓ des sanctions pour les sociétés d'Etat qui n'auraient pas mis en place avant la prochaine assemblée générale les outils de gestion de base notamment

l'organigramme à jour, les fiches de postes à jour, les manuels de procédures à jour et le plan de passation de marchés ;

- ✓ l'obligation de formulation des indicateurs spécifiques d'appréciation des missions de service public des sociétés d'Etat ;
- ✓ la mise en place d'un système de notation des sociétés d'Etat, assorti de sanctions pour le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

A la suite des mesures ci-dessus, Son Excellence dit attacher du prix à ce que les sociétés d'Etat veillent particulièrement :

- à l'élaboration et à la mise en place des outils de gestion ;
- au respect des délais de transmission des rapports de gestion des conseils d'administration au secrétariat technique de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat ;
- à la tenue régulière des séjours des Présidents de Conseils d'Administration et la transmission des rapports y relatifs à bonne date, ainsi qu'au respect des délais de convocation des sessions des conseils d'administration ;
- à la transmission des délibérations des sessions de Conseils d'Administration aux autorités de tutelle dans les délais requis ;
- au respect des textes en matière de fonctionnement des Conseils d'Administration.

Pour clore son propos, le Président par délégation de l'AG-SE a félicité les acteurs qui ont permis la bonne tenue de l'AG-SE notamment le secrétariat technique qui a su travailler avec professionnalisme pour l'organisation réussie de l'AG-SE. Il a relevé

la disponibilité de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, Président de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat et de celle des membres du Gouvernement, à œuvrer aux côtés des sociétés d'Etat, pour lever les obstacles à leur épanouissement.

Il a également fait part d'une théorie que le Chef de l'Etat a souhaité partager avec les membres de l'AG-SE à savoir la « **théorie de l'agence** » qui invite les mandataires que sont les Directeurs Généraux des sociétés d'Etat à mettre en avant l'intérêt général dans le cadre de l'exécution de leur mandat.

C'est sur ces termes que le chef du Gouvernement a clôturé, au nom de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, la 30^{ème} session de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Rapporteur général



Fidèle ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Le Secrétaire Général

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises et des Sociétés d'Etat

**LETTRE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE TRANSMETTANT
LES RESOLUTIONS**



Burkina Faso

Le Premier Ministre

04 AOUT 2022

Ouagadougou, le

CIRCULAIRE

A

2022-064
N° _____ /PM/CAB

**Tout membre statutaire
de l'Assemblée Générale des
Sociétés d'Etat**

-OUAGADOUGOU-

Objet : Transmission des résolutions issues
des travaux de la 30^{ème} session ordinaire
de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat

La trentième (30^{ème}) session ordinaire de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat tenue les **23 et 24 juin 2022** à **Ouagadougou**, a adopté à l'issue de ses travaux, **quarante-trois (43) résolutions dont treize (13) communes et trente (30) individuelles** en vue d'améliorer les performances de nos entreprises publiques.

Par la présente, je vous fais parvenir les copies desdites résolutions et vous invite au regard de leur importance, à prendre toutes les dispositions utiles pour leur mise en œuvre effective dans les délais requis.


Albert OUEDRAOGO
Chef de l'Ordre de l'Etaton

RESOLUTIONS COMMUNES

**Résolution n°01/2022/AG-SE portant
approbation des états financiers et
affectation des résultats de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports des Conseils d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice 2021 tels que présentés par les vingt-deux (22) entreprises.

2. AFFECTE

Les résultats nets des vingt-deux (22) entreprises ainsi qu'il suit :

Total des résultats nets bénéficiaires	:	234 064 473 763 F CFA
Total des résultats nets déficitaires	:	1 492 869 855 F CFA
Reports à nouveau positifs intégrés	:	64 503 792 F CFA
Reports à nouveau négatifs intégrés	:	6 178 759 718 F CFA
Réserves légales	:	3 715 534 803 F CFA
Dividendes à l'Etat	:	44 020 142 081 F CFA
Réserves statutaires	:	62 978 129 571 F CFA
Réserves techniques	:	33 195 568 215 F CFA
Réserves de sécurité	:	49 035 758 497 F CFA
Réserves facultatives	:	11 646 799 344 F CFA
Réserves spéciales	:	6 224 686 907 F CFA
Réserves pour investissements	:	7 823 590 223 F CFA
Réserves disponibles	:	179 118 467 F CFA
Réserves pour fonds de roulement	:	12 560 289 935 F CFA
Réserves libres	:	8 346 492 F CFA
Reports à nouveau	:	-4 931 616 552 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée Générale
des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Résolution n°02/2022/AG-SE portant fixation des indemnités de fonction des membres des Conseils d'Administration et de l'indemnité forfaitaire mensuelle des PCA

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

FIXE

Pour l'exercice 2022, les montants nets d'impôts des indemnités de fonction des membres des Conseils d'Administration et de l'indemnité forfaitaire mensuelle des Présidents de Conseil d'Administration tels que présentés dans le tableau ci-après :

SOCIETES	INDEMNITES DE FONCTION DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION (en F CFA)	INDEMNITES MENS.FORFAITAIRES DES PCA (en F CFA)
1- ACOMOD-BURKINA	500 000	100 000
2- AGETEER	500 000	100 000
3- Agetib	500 000	100 000
4- BUMIGEB	500 000	100 000
5- CEGECI	500 000	100 000
6- CARFO	500 000	100 000
7- CNAMU	500 000	100 000
8- CNSS	800 000	250 000
9- LA POSTE BF	500 000	100 000
10- LNBTP	500 000	100 000
11- LONAB	900 000	250 000
12- MINOFA	500 000	100 000
13- ONEA	700 000	125 000
14- SBT	500 000	100 000
15- SEPB	500 000	100 000
16- SOGEMAB	500 000	100 000
17- SONABEL	900 000	250 000
18- SONABHY	1 000 000	250 000
19- SONAGESS	500 000	100 000
20- SONATER	500 000	100 000
21- SONATUR	700 000	125 000
22- SOPAFER-B	500 000	100 000

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat
Le Premier Ministre


Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°03/2022/AG-SE portant fixation
des honoraires des Commissaires aux Comptes**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

FIXE

Pour l'exercice 2022, les montants des honoraires des Commissaires aux Comptes dont le paiement est effectué après l'approbation de leurs rapports par l'AG-SE pour les exercices concernés tels que présentés dans le tableau ci-après :

SOCIETES	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TTC (en F CFA)
1- ACOMOD-BURKINA	2 950 000
2- AGETEER	3 304 000
3- Agetib	4 000 000
4- BUMIGEB	3 000 000
5- CECECI	3 500 000
6- CARFO	5 900 000
7- CNAMU	8 995 800
8- CNSS	11 800 000
9- LA POSTE BF	5 900 000
10- LNBTP	3 000 000
11- LONAB	12 000 000
12- MINOFA	4 484 000
13- ONEA	9 971 000
14- SBT	4 720 000
15- SEPB	2 950 000
16- SOGEMAB	6 195 000
17- SONABEL	7 080 000
18- SONABHY	18 880 000
19- SONAGESS	7 552 000
20- SONATER	4 500 000
21- SONATUR	6 478 200
22- SOPAFER-B	2 537 000

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Résolution n°04/2022/AG-SE portant fixation des indemnités des membres et des Présidents des comités spécialisés des Conseils d'Administration

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

FIXE

Pour l'exercice 2022, les montants nets d'impôts des indemnités des membres et des Présidents des comités spécialisés des Conseils d'Administration par jour de travail tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

SOCIETES	INDEMNITES DES MEMBRES DU COMITE SPECIALISE (en F CFA)	INDEMNITES DES RAPPORTEURS DES COMITES SPECIALISES (en F CFA)	INDEMNITES DES PRESIDENTS DES COMITES SPECIALISES (en F CFA)
1- ACOMOD-BURKINA	30 000	35 000	40 000
2- AGETEER	30 000	35 000	40 000
3- AGETIB	30 000	35 000	40 000
4- BUMIGEB	35 000	40 000	45 000
5- CECECI	35 000	40 000	45 000
6- CARFO	60 000	65 000	70 000
7- CNAMU	30 000	35 000	40 000
8- CNSS	60 000	65 000	70 000
9- LA POSTE BF	55 000	60 000	65 000
10- LNBTP	35 000	40 000	45 000
11- LONAB	60 000	65 000	70 000
12- MINOFA	35 000	40 000	45 000
13- ONEA	55 000	60 000	65 000
14- SBT	30 000	35 000	40 000
15- SEPB	30 000	35 000	40 000
16- SOGEMAB	30 000	35 000	40 000
17- SONABEL	60 000	65 000	70 000
18- SONABHY	60 000	65 000	70 000
19- SONAGESS	35 000	40 000	45 000
20- SONATER	35 000	40 000	45 000
21- SONATUR	35 000	40 000	45 000
22- SOPAFER-B	30 000	35 000	40 000

INVITE

Les Présidents des Conseils d'Administration à faire le point des montants des indemnités versées aux membres et Présidents des comités spécialisés à chaque Assemblée Générale des Sociétés d'Etat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°05/2022/AG-SE portant approbation
des opérations visées dans les rapports spéciaux
des Commissaires aux Comptes**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

Les opérations visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA telles que présentées dans les rapports des Commissaires aux Comptes.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat


Le Premier Ministre
Albert OUEDRAOGO

Résolution n°06/2022/AG-SE portant attribution de pouvoir

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

DONNE POUVOIR

Au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Résolution n°07/2022/AG-SE relative à la formulation d'indicateurs spécifiques d'appréciation des missions de service public des sociétés d'Etat

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

Considérant la double mission de rentabilité financière et de service public assignée aux sociétés d'Etat ;

Considérant les exigences de qualité de plus en plus croissantes des consommateurs des biens et services offerts par les entreprises publiques ;

Considérant que les seuls indicateurs de performance économique et financière ne suffisent pas pour apprécier l'efficacité de la gestion des sociétés d'Etat ;

Vu ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

INSTRUIT

Les Présidents des Conseils d'Administration à formuler des indicateurs spécifiques non financiers permettant d'apprécier la mission de service public des sociétés d'Etat et à faire le point de l'évolution desdits indicateurs dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration à chaque session de l'AG-SE.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°08/2022/AG-SE relative à
la mise en place d'un système de
notation des sociétés d'Etat**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2007-724/PRES/PM/MEF/MCPEA du 07 novembre 2007 portant modalités de désignation des membres des organes d'administration et de gestion des établissements publics et des sociétés à participation majoritaire de l'Etat ;

Conscient de la nécessité de garantir une amélioration continue de la gouvernance des entreprises publiques ;

Vu ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

INSTRUIT

La tutelle de gestion des sociétés d'Etat à mettre en place un système de notation des sociétés d'Etat assorti de sanctions à l'endroit du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°09/2022/AG-SE portant
élaboration de comptes intermédiaires
au sein des sociétés d'Etat**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique révisé du 30 janvier 2014 ;
- Vu** les dispositions de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière du 26 janvier 2017 ;
- Considérant** les impératifs liés au respect des délais règlementaires d'approbation des comptes des sociétés ;
- Soucieuse** de la qualité de l'information financière et comptable produite par les sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. INSTRUIT

Les sociétés d'Etat à procéder à l'élaboration de comptes intermédiaires en l'occurrence des comptes semestriels et à les soumettre à l'appréciation des Commissaires aux Comptes à compter de l'exercice 2023.

2. INVITE

Les Commissaires aux Comptes à accompagner les sociétés d'Etat dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

Résolution n°10/2022/AG-SE relative à la prise en compte d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration des sociétés d'Etat

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 ;

Conscient du rôle important que jouent les administrateurs dans l'amélioration de la gouvernance et de la performance des entreprises ;

Considérant que la participation d'administrateurs indépendants peut contribuer à accroître l'efficacité des Conseils d'administration des sociétés d'Etat et à renforcer le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques ;

- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

INSTRUIT

Le Ministère en charge du commerce à prendre en compte des administrateurs non actionnaires ou indépendants dans la composition des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°11/2022/AG-SE relative à
la mise en place des outils de base du
code de bonnes pratiques de
gouvernance des sociétés d'Etat**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

INSTRUIT

Les Présidents des Conseils d'Administration (PCA) des sociétés d'Etat à prendre des dispositions idoines pour mettre en place avant la trente-unième session de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat, les outils de base de gestion à savoir l'organigramme à jour, les fiches de postes à jour, les manuels de procédures techniques, administratives, comptables et financières à jour et le plan de passation de marchés sous peine de sanctions.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert QUEDRAOGO

Résolution n°12/2022/AG-SE portant limitation du nombre et de la durée des mandats des administrateurs représentant l'Etat dans les Conseils d'Administration

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

INVITE

Tout Ministre et responsable de structure de l'Etat représentée dans les Conseils d'Administration à prendre des dispositions idoines pour une application stricte de la limitation de la durée à six (06) ans au maximum et du nombre à deux (02) au plus des mandats des administrateurs représentant l'Etat dans lesdits Conseils d'Administration.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°13/2022/AG-SE relative à
l'élaboration d'un plan de redressement
des sociétés d'Etat déficitaires**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2007-724/PRES/PM/MEF/MCPEA du 07 novembre 2007 portant modalités de désignation des membres des organes d'administration et de gestion des établissements publics et des sociétés à participation majoritaire de l'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. INSTRUIT

Les Présidents des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat déficitaires au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 en l'occurrence l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiment et Aménagement Urbain du Burkina (ACOMOD-Burkina), la Société de Gestion de l'Equipement et de la Maintenance Biomédicale (SOGEMAB) et la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER) à élaborer un plan de redressement desdites sociétés dans un délai d'un (01) mois pour compter de la date de tenue de la 30^{ème} session de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat et à transmettre ledit plan au Président par délégation de l'AG-SE et aux Ministres de tutelle financière et de gestion.

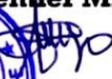
2. INVITE

Les Ministres de tutelle technique concernés à assurer un suivi rapproché desdites sociétés à travers la production de rapports circonstanciés périodiques à soumettre à l'appréciation du Président par délégation de l'AG-SE.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre


Albert OUEDRAOGO

RESOLUTIONS INDIVIDUELLES

Résolution n°14/2022/AG-SE/ACOMOD-BURKINA portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégué en Bâtiment et Aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat déficitaire	:	76 526 362	F CFA
	:		
Report à nouveau	:	-76 526 362	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert QUEDRAOGO

**Résolution n°15/2022/AG-SE/AGETEER
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	107 229 922	F CFA
Report à nouveau antérieur	:	-761 584 245	F CFA
Report à nouveau	:	- 654 354 323	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre


Albert QUEDRAOGO

**Résolution n°16/2022/AG-SE/Agetib
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	109 800 386	F CFA
Reserve légale (10%)		10 980 039	F CFA
Masse à répartir	:	98 820 347	F CFA
Dividende à l'Etat (60%)	:	59 292 208	F CFA
Réserves pour investissements	:	39 528 139	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre


Albert QUEDRAOGO

**Résolution n°17/2022/AG-SE/BUMIGEB
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat netbénéficiaire	: 366 524 126	F CFA
Réserves légales (10%)	: 36 652 413	F CFA
Masse à répartir	: 329 871 713	F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	: 197 923 028	F CFA
Réserves facultatives	: 131 948 685	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°18/2022/AG-SE/CARFO
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Caisse Autonome de retraite des Fonctionnaires (CARFO).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net excédentaire	:	62 461 740 802 F CFA
Réserves statutaires	:	62 461 740 802 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°19/2022/AG-SE/CEGECI
portant affectation du report à nouveau
crédeur au titre de l'exercice 2020 en
réserves disponibles**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

AFFECTE

Le report à nouveau crédeur d'un montant de 950 771 115 F CFA obtenu par comptabilisation, à titre de régularisation du crédit de TVA consenti par la Direction Générale des Impôts au CEGECI, suivant résolution n° 20/2020/AG-SE du 26 juin 2020 en réserves disponibles.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°20/2022/AG-SE/CEGECI
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par le Centre de Gestion des Cités (CEGECI) et sous réserve de l'opinion du Commissaire aux Comptes.

2. AFFECTE

Le résultat net exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	41 655 198 F CFA
Réserve légale (10%)	:	4 165 519 F CFA
Masse à répartir	:	37 489 679 F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	22 493 807 F CFA
Réserves disponibles	:	14 995 872 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre


Albert QUEDRAOGO

**Résolution n°21/2022/AG-SE/CEGECI
portant autorisation de correction
d'écritures affectant les capitaux propres**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°12/2021/AG-SE/ MNEFID du 25 juin 2021 relative à la correction d'erreurs significatives impactant les comptes des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

Après avoir entendu le Commissaire aux Comptes et après avis du Ministère en charge des Finances ;

AUTORISE

Le Centre de Gestion des Cités (CEGECI) à procéder à la correction d'écritures affectant les capitaux propres et portant sur les immobilisations corporelles d'un montant de 244 256 961 F CFA au titre des états financiers, exercice 2022.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert QUEDRAOGO

**Résolution n°22/2022/AG-SE/CNAMU
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU).

2. AFFECTE

Le résultat net exercice 2021 tel que suit :

Résultat net excédentaire	:	117 525 505 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	-55 557 164 F CFA
Masse à répartir	:	61 968 341 F CFA
Réserves statutaires	:	61 968 341 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°23/2022/AG-SE/CNSS portant
approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

2. AFFECTE

Le résultat net exercice 2021 tel que suit :

Résultat net excédentaire	:	91 862 352 220	F CFA
A-réserves techniques	:	5 123 357 500	F CFA
A-réserves de sécurité	:	14 027 573 622	F CFA
F-réserves de sécurité	:	32 078 920 448	F CFA
V-réserves techniques	:	28 072 210 715	F CFA
T-réserves de fonds de roulement	:	12 560 289 935	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°24/2022/AG-SE/LA POSTE BF
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution 004-2013/AG-SE du 28 juin 2013 portant modalités d'octroi de paiement des dividendes dus à l'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF) et sous réserve de l'opinion du Commissaire aux Comptes.

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	2 321 094 185	F CFA
Report à nouveau antérieur	:	2 354	F CFA
Masse à répartir	:	2 321 096 539	F CFA
Dividende à l'Etat	:	1 392 657 923	F CFA
Réserve pour investissement	:	928 430 000	F CFA
Report à nouveau	:	8 616	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO



**Résolution n°25/2022/AG-SE/LNBTP
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	410 306 488	F CFA
Masse à répartir	:	410 306 488	F CFA
Dividendes (60%)	:	246 183 893	F CFA
Réserves disponibles	:	164 122 595	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Résolution n°26/2022/AG-SE/LONAB portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) et sous réserve de l'opinion du Commissaire aux Comptes.

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	24 626 500 073	F CFA
Masse à répartir	:	24 626 500 073	F CFA
Dividendes (60%)	:	14 775 900 044	F CFA
Autres réserves	:	9 850 600 029	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°27/2022/AG-SE/MINOFA
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Minoterie du Faso (MINOFA).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	24 766 235 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	- 601 040 515 F CFA
Report à nouveau	:	-576 274 280 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°28/2022/AG-SE/ONEA portant
approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. AFFECTE

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	3 825 652 503 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	-2 201 180 790 F CFA
Masse à répartir	:	1 624 471 713 F CFA
Dividende à l'Etat (60%)	:	974 683 028 F CFA
Réserves facultatives	:	648 788 685 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

35

Résolution n°29/2022/AG-SE/SBT portant approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice 2021 tels que présentés par la Société Burkinabè de Télédiffusion (SBT).

2. AFFECTE

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	166 839 106 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	- 143 654 407 F CFA
Masse à répartir	:	23 184 699 F CFA
Réserves légale (10%)	:	2 318 470 F CFA
Nouvelle masse à répartir	:	20 866 229 F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	12 519 737 F CFA
Réserves libres	:	8 346 492 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°30/2022/AG-SE/SEPBB portant
approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPBB).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	128 089 402 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	- 394 617 482 F CFA
Report à nouveau	:	- 266 528 080 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°31/2022/AG-SE/SOGEMAB
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société de Gestion de l'Equipement et de la Maintenance Biomédicale (SOGEMAB).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

- Résultat net déficitaire	:	-427 156 786 F CFA
- Report à nouveau antérieur	:	-1 644 629 469 F CFA
- Report à nouveau	:	-2 071 786 255 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre




Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°32/2022/AG-SE/SONABEL
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	5 049 115 863	F CFA
Réserves légales (10%)	:	504 911 586	F CFA
Masse à répartir	:	4 544 204 277	F CFA
Dividendes à distribuées (60%)	:	2 726 522 566	F CFA
Réserves statutaires ou contractuelles	:	454 420 428	F CFA
Réserves pour investissement	:	1 363 261 283	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°33/2022/AG-SE/SONABHY
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) et sous réserve de l'opinion du Commissaire aux Comptes.

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	39 748 539 966	F CFA
Réserves légales complémentaires	:	3 132 734 628	F CFA
Masse à répartir	:	36 615 805 338	F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	21 969 483 203	F CFA
Réserves spéciales (17%)	:	6 224 686 907	F CFA
Réserves d'investissements (15%)	:	5 492 370 801	F CFA
Réserves pour financement du stock de sécurité	:	2 929 264 427	F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre


Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°34/2022/AG-SE/SONAGESS
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1 - APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) et sous réserve de l'opinion du Commissaire aux Comptes.

2 - AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	149 238 637 F CFA
Réserves légales (10%)	:	14 923 864 F CFA
Masse à répartir	:	134 314 773 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	64 501 438 F CFA
Nouvelle masse à répartir	:	198 816 211 F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	119 289 727 F CFA
Report à nouveau	:	79 526 484 F CFA

3 - DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°35/2022/AG-SE/SONATER
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net déficitaire	:	-989 186 707 F CFA
Report à nouveau antérieur	:	-376 495 646 F CFA
Report à nouveau	:	-1 365 682 353 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°36/2022/AG-SE/SONATUR
portant approbation des états financiers
et affectation du résultat de l'exercice
2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	2 459 020 303 F CFA
Masse à répartir	:	2 459 020 303 F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	1 475 412 182 F CFA
Réserves facultatives	:	983 608 121 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°37/2022/AG-SE/SOPAFER-B
portant approbation des états financiers et
affectation du résultat de l'exercice 2021**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

1. APPROUVE

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 tels que présentés par la Société de Gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B).

2. AFFECTE

Le résultat net de l'exercice 2021 tel que suit :

Résultat net bénéficiaire	:	88 482 843 F CFA
Réserves légales (10%)	:	8 848 284 F CFA
Masse à répartir	:	79 634 559 F CFA
Dividendes à l'Etat (60%)	:	47 780 735 F CFA
Réserves facultatives	:	31 853 824 F CFA

3. DONNE QUITUS

Aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°38/2022/AG-SE/Agetib
portant renouvellement du mandat du
commissaire aux comptes titulaire et
de son suppléant**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

Le renouvellement, sur proposition du Conseil d'Administration de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), du mandat du cabinet PANAUDIT BURKINA en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet Elite Conseil et Expertise Comptable en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un dernier mandat de trois (03) exercices sociaux à compter de l'exercice 2021.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°39/2022/AG-SE/SONABHY
portant renouvellement du mandat du
Commissaire aux Comptes titulaire et
de son suppléant**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

Le renouvellement sur proposition du Conseil d'Administration de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY), du mandat du cabinet ACECA International en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet SEC DIARRA, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un dernier mandat de trois (03) exercices sociaux à compter de l'exercice 2022.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Signature

**Résolution n°40/2022/AG-SE/SONAGESS
portant renouvellement du commissaire
aux comptes titulaire et de son suppléant**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

Le renouvellement, sur proposition du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS), du mandat du cabinet PANAUDIT BURKINA en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet FIDAF en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un dernier mandat de trois (03) exercices sociaux à compter de l'exercice 2022.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°41/2022/AG-SE/ SONATUR
portant renouvellement du mandat du
Commissaire aux Comptes titulaire et de
son suppléant**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

Le renouvellement, sur proposition du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR), du mandat du cabinet d'Audit Conseil et Services du BURKINA (ACS) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet CICE en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un dernier mandat de trois (03) exercices sociaux à compter de l'exercice 2022.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

Résolution n°42/2022/AG-SE/ SEPB portant nomination du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

La nomination, sur proposition du Conseil d'Administration, du cabinet COB PARTNERS AUDIT & CONSEIL SARL en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet C.F.E.C. AFRIQUE SARL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un premier mandat de trois (03) exercices sociaux renouvelable une (01) seule fois à compter de l'exercice 2022.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre



Albert OUEDRAOGO

**Résolution n°43/2022/AG-SE/ SONATER
portant nomination du commissaire aux
comptes titulaire et de son suppléant**

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

- Vu** la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999 portant réglementation générale des sociétés à capitaux publics ;
- Vu** le décret n°2000-189/PRES/PM/MCIA/MEF du 17 mai 2000 portant statut général des Sociétés d'Etat ;
- Vu** le décret n°2000-192/PRES/PM/MCIA du 17 mai 2000 portant organisation de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;
- Vu** la résolution n°004/2015/AG-SE du 30 juin 2015 portant adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- Vu** ses délibérations en sa session tenue les 23 et 24 juin 2022 ;

APPROUVE

La nomination, sur proposition du Conseil d'Administration de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), du cabinet Compagnie Internationale de Conseil et de d'Expertise (CICE-Burkina) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et du cabinet International Audit et Consulting (IAC) en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour un premier mandat de trois (03) exercices sociaux renouvelable une (01) seule fois à compter de l'exercice 2021.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2022

Pour le Président de l'Assemblée
Générale des Sociétés d'Etat

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO



ANNEXES

**ANNEXE N°1 : MOT D'OUVERTURE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PREMIER MINISTRE**

PRIMATURE

CABINET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALBERT OUEDRAOGO ,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

A L'OCCASION DE

LA 30^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES SOCIETES D'ETAT

Ouagadougou, le 23 juin 2022

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'institution ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils d'Administration des Sociétés d'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés d'Etat ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'insigne honneur de présider, au nom de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, la 30^e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat.

Cette instance qui nous réunit aujourd'hui, participe de notre devoir de redevabilité et de la nécessité de rendre compte de l'utilisation des ressources publiques mises à la disposition des structures dont vous assurez la gestion.

Il s'agit d'un principe cardinal de bonne Gouvernance, de transparence et d'intégrité qui sous-tend l'action du Gouvernement de Transition.

Dans sa première adresse à la Nation le 27 janvier dernier, le Président du Faso s'adressant au Peuple burkinabè a déclaré, je cite : « La tâche qui nous attend est immense. Heureusement, elle n'est pas seulement mienne, elle est surtout nôtre.

Elle nécessitera de nous, de gros efforts individuels et collectifs et certainement des sacrifices. Elle exigera que chacun d'entre nous mette de côté ses intérêts personnels, pour laisser place à l'intérêt de tous. Elle impliquera immanquablement, une amélioration de la gouvernance sur tous les plans », fin de citation.

Cette ambition est réaffirmée dans le troisième objectif stratégique, de la Feuille de route de la Transition que j'ai présentée à l'Assemblée Législative de la Transition le 4 avril, et qui vise à refonder l'Etat et améliorer la Gouvernance à tous les niveaux, pour bâtir une République exemplaire, sur le socle des valeurs de probité, de travail et d'intégrité.

La présente session s'inscrit dans cette dynamique et obéit aux exigences de la réglementation des sociétés d'Etat. A ce titre, elle

va se consacrer à l'examen des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de nos entreprises publiques.

Vingt-deux (22) entreprises dont dix-neuf (19) sociétés d'Etat et trois (03) Etablissements Publics de Prévoyance Sociale (EPPS) sont ainsi appelées à rendre compte de leur gestion, au titre de l'exercice 2021.

- **Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat;**
- **Distingués participants ;**

Nos sociétés d'Etat, nous le savons tous, ont mené leurs activités en 2021, dans un environnement économique mondial marqué par des pénuries temporaires d'approvisionnement ainsi que la hausse des cours des matières premières, en

particulier ceux du pétrole et des denrées alimentaires.

Au plan national, notre économie a subi le contrecoup de la persistance des attaques terroristes ayant entraîné un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale relativement défavorable.

En dépit de toutes ces contingences qui ont jalonné l'année, nos entreprises publiques ont été résilientes.

En effet, le chiffre d'affaires cumulé des vingt-deux (22) entreprises publiques est passé de 1 377 milliards 593 millions de F CFA en 2020 à 1 642 milliards 970 millions de F CFA en 2021, soit une hausse de 19,26%.

Quant à la contribution directe au budget de l'Etat de ces entreprises, elle est de 375 milliards 597

millions de F CFA en 2021, contre 318 milliards 115 millions en 2020, soit une hausse de 18,07%. Cette contribution au budget national représente environ 1/5^{ème} des recettes budgétaires de l'Etat au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, le résultat net consolidé de nos sociétés d'Etat s'est établi à 232 milliards 573 millions de FCFA en 2021 contre 194 milliards 311 millions de F CFA en 2020, soit une hausse de 38 milliards 262 millions de F CFA.

En matière de création d'emplois, les entreprises publiques ont enregistré au total 9 953 agents en 2021 contre 8 579 agents en 2020, soit une augmentation de cet effectif total de 1 374 agents.

Il convient cependant d'indiquer qu'au titre de l'exercice 2021, trois (03) sociétés d'Etat ont été déficitaires tout comme en 2020, avec

respectivement un déficit cumulé de 1 milliard 493 millions de F CFA et de 1 milliard 119 millions de F CFA.

- **Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat;**

Au regard de l'importance des entreprises publiques dans la mise en œuvre des politiques publiques et de leur contribution à la croissance de l'économie nationale, des mesures idoines doivent être prises, à l'effet d'accroître leur résilience face aux chocs, aussi bien endogènes qu'exogènes.

Cette session nous offre également l'occasion de donner des orientations claires sur la continuité de l'exploitation de la Société de Gestion du Matériel Biomédical (SOGEMAB) et de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de

l'Equipement Rural (SONATER) qui présentent des capitaux propres négatifs.

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils d'Administration et les Directeurs Généraux des Sociétés d'Etat ;**
- **Distingués participants ;**

L'Assemblée Générale constitue un cadre approprié pour exercer en toute plénitude, les prérogatives de supervision et d'orientation stratégique de la gestion des sociétés d'Etat.

A cet effet, j'invite les organes d'administration et de gestion, à s'investir davantage pour une meilleure gouvernance en vue d'une amélioration continue des performances de nos sociétés.

La mise en œuvre rigoureuse des résolutions et recommandations adoptées au cours de nos

différentes sessions s'impose comme un maillon essentiel de ce processus.

Dans cette perspective, l'instauration de l'élaboration des états financiers intermédiaires au sein des entreprises publiques, pourrait être un complément utile à ce dispositif de gouvernance.

Du reste, je demeure convaincu que la présente session de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat permettra de prendre les résolutions qui siéent et d'opérer des choix de meilleures pratiques en vue d'une pleine participation des sociétés d'Etat à l'œuvre de refondation, sous le leadership de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso.**

Sur ce ; et tout en souhaitant plein succès à nos travaux, au nom de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, Président de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat, **je déclare ouverte**, la 30^e session de ladite Assemblée.

Je vous remercie.

**ANNEXE N°2 : MOT DE CLÔTURE DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER
MINISTRE**

PRIMATURE

CABINET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

DISCOURS DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALBERT OUEDRAOGO ,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOVERNEMENT,

A L'OCCASION DE

LA 30^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES SOCIETES D'ETAT

Ouagadougou, le 24 juin 2022

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'institution ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils d'Administration des Sociétés d'Etat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés d'Etat ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Notre auguste Assemblée est au terme de ses deux jours de travaux.

Au cours de cette 30^e session, il a été procédé à un examen minutieux des états financiers et des rapports de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de nos sociétés d'Etat.

Nous nous sommes également penchés sur les questions majeures qui handicapent la compétitivité et la performance de nos entreprises publiques.

À cet égard, je n'ai nul doute sur la pertinence des résolutions et recommandations formulées pour améliorer la viabilité économique et financière de nos sociétés d'Etat.

- **Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat;**
- **Distingués participants ;**

L'analyse minutieuse de la situation économique et financière de nos sociétés, a permis de mettre en évidence les forces, mais aussi les faiblesses dans la gestion desdites sociétés.

Ainsi, avons-nous relevé que nos sociétés d'Etat présentent globalement, une structure financière équilibrée, ce qui atteste de leur capacité à financer leurs emplois stables avec des ressources longues.

Par ailleurs, la tendance soutenue à la hausse sur les dix (10) dernières années, du résultat d'exploitation consolidé, témoigne de la viabilité du modèle économique de ces sociétés.

En outre, les indicateurs non financiers de

mesure de l'efficacité des sociétés d'Etat, traduisent le rôle important qu'elles jouent en matière d'accomplissement du service public.

Nos entreprises publiques se caractérisent cependant, par une faible maîtrise des charges d'exploitation, des difficultés de recouvrement des créances et un volume des investissements peu satisfaisant ;

- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Le cycle d'exploitation d'une entreprise, faut-il le rappeler, est une somme des péripéties auxquelles il faut apporter des réponses appropriées.

C'est pourquoi, il est plus qu'indispensable, de travailler à renforcer la capacité de résilience de nos sociétés face aux crises, à améliorer le

recouvrement des créances et à augmenter le volume des investissements qui constituent un levier de croissance pour nos entreprises.

- **Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat ;**
- **Distingués participants ;**

Je voudrais, au moment où nous clôturons nos travaux, insister sur les points ci-après :

- **premièrement**, la mise en œuvre effective de la stratégie de gestion des sociétés d'Etat par les différents acteurs concernés que sont les tutelles et les sociétés elles-mêmes ;
- **deuxièmement**, l'actualisation et/ou l'élaboration des Plans Stratégiques de Développement (PSD) de nos sociétés d'Etat, assortis de plans de continuité d'activités ;

- **troisièmement**, la poursuite de la mise en œuvre des outils du code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat ;
- **quatrièmement**, l'élaboration des états financiers semestriels par l'ensemble des entreprises publiques ;
- **cinquièmement** enfin, la mise en œuvre effective des recommandations des différentes missions d'audit des corps de contrôle de l'Etat et des auditeurs internes et externes, ainsi qu'une réelle maîtrise des charges de fonctionnement.

J'invite particulièrement, les Présidents des Conseils d'Administration, les Directeurs généraux et l'ensemble des parties prenantes, à une mise en œuvre effective de toutes les décisions issues de nos travaux.

- **Chers membres de l'Assemblée Générale;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

À l'issue des travaux, je voudrais annoncer les mesures suivantes :

- un suivi rapproché des sociétés d'Etat déficitaires sur la base d'un plan de redressement ;
- des sanctions pour les sociétés d'Etat qui n'auraient pas mis en place avant la prochaine assemblée générale les outils de gestion de base (organigramme, fiches de postes, manuel de procédures, cartographie des risques, plan de passation de marchés) ;
- l'obligation de formulation d'indicateurs d'appréciation des missions de service public ;
- la mise en place d'un système de notation des

sociétés d'Etat, assorti de sanctions pour le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

De même, je vous exhorte à prendre en compte dans vos rapports de gestion, des indicateurs spécifiques non financiers qui permettront d'apprécier convenablement l'apport de nos sociétés d'Etat au développement économique et social de notre pays.

J'attache du prix à ce que vous veilliez particulièrement :

- à l'élaboration et à la mise en place des outils de gestion ;
- au respect des délais de transmission des rapports de gestion des conseils d'administration au secrétariat de

l'Assemblée générale des sociétés d'Etat ;

- à la tenue régulière des séjours des Présidents de Conseils d'Administration et la transmission des rapports y relatifs à bonne date, ainsi qu'au respect des délais de convocation des sessions des conseils d'administration ;
- et à la transmission des délibérations des sessions de Conseils d'Administration aux autorités de tutelle dans les délais requis.
- au respect des textes sur les Conseils d'Administration (pas plus de deux Conseils d'Administration).

- **Chers membres de l'Assemblée Générale ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Nos travaux s'achèvent dans un contexte économique et social difficile, caractérisé par des pressions inflationnistes consécutives aux difficultés d'approvisionnement sur les marchés internationaux. Nous devons par conséquent, faire preuve de plus de résilience, d'anticipation et d'ingéniosité dans la gestion des risques, mais surtout de rigueur dans la mise en œuvre des outils de bonne gouvernance.

Avant de terminer mon propos, je voudrais traduire toute ma satisfaction au Secrétariat technique de l'Assemblée Générale pour son professionnalisme et les dispositions prises pour une organisation réussie de cette session.

Je ne saurais passer sous silence, la contribution

des commissaires aux comptes, qui, en garantissant la sincérité des comptes des entreprises, renforcent la confiance des partenaires économiques et favorisent la croissance.

A ce titre je leur exprime toute ma reconnaissance.

Enfin, je voudrais, Mesdames et Messieurs les responsables des organes d'administration et de gestion des sociétés d'Etat, vous assurer de la disponibilité de **Son Excellence Monsieur le Président du Faso**, Président de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat et de celle des membres du Gouvernement, à œuvrer à vos côtés, pour lever les obstacles à l'épanouissement de nos sociétés d'Etat.

Sur ce, je déclare close, **au nom de Son**

**Excellence Monsieur le Président du Faso, la
30^e session de l'Assemblée Générale des
Sociétés d'Etat.**

Je vous remercie.

**ANNEXE N°3 : SITUATION DE VALIDITE
DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS
AU 31 DECEMBRE 2021**

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
ACOMOD-BURKINA	*TRAORE Bali	Ministère du développement urbain, de l'Habitat et de la ville	Décret n°2019-0669/PRES/PM/MUH/MINEFID du 20/06/2019	2 ans 06 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 19/06/2022
	NEBIE Brahyma	Ministère du développement urbain, de l'Habitat et de la ville	Décret n°2019-0257/PRES/PM/MHU/MINEFID du 29/03/2019	2 ans 09 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/03/2022
	BONTOGO Siméon	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	Décret n°2019-0257/PRES/PM/MHU/MINEFID du 29/03/2019	2 ans 09 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/03/2022
	QUENUM Joseph Patrice	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2019-0258/PRES/PM/MHU/MINEFID du 29/03/2019	2 ans 09 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/03/2022
	KABORE Christian	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret N°2021-1001/PRES-/PM/MINEFID/MUHV du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KABORE/OUEDR AOGO Kâ Josseline Sonia	Ministère des infrastructures et du Désenclavement	Décret N°2021-1001/PRES-/PM/MINEFID/MUHV du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Simon	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion des Langues Nationales	Décret N°2021-0219/PRES-/PM/MINEFID/MUHV du 06/04/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours

Légende : * indique que l'intéressé (e) assure la présidence du Conseil d'Administration

Secrétariat Technique de l'AG-SE__e-mail : dgpe.de@yahoo.com__site web : www.ccse.bf

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
ACOMOD-BURKINA	TOUGOUMA Nakaossebgandin Eric	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Décret N°2021-1001/PRES-/PM/MINEFID/MUHV du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUIYA Adama	Représentant des travailleurs	Décret n°2019-0257/PRES/PM /MHU/MINEFID du 29/03/2019	2 ans 09 mois	1 ^{er} mandat en cours Remplacé par M. TIENDREBEIG O Maxime en CM du 20/04/2022
AGETEER	*OUBIAN/DERRA Seïmata	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret N°2015-1176/PRES-TRANS/PM/MARHASA/MEF du 16/10/ 2015 R D N°2018-0752/PRES/PM /MEA/MINEFID /MCIA du 16/08/2018	6 ans 02 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
AGETEER	TRAORE/CARABI RI Rokiatou	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	Décret N°2021-0427/PRES/PM/MEA/MINEFID du 18/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	TRAORE Abdallah Youssef Chahine	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret N°2019-00053/PRES/PM/MEA/MINEFID du 24/01/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 23/01/2022
	DABIRE/SAWADO GO Alizata	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret N°2019-0877/PRES/PM/MEA/MINEFID/MCIA du 12/09//2019	2 ans 04 mois	1 ^{er} mandat en cours L'intéressée a changé de département ministériel. A remplacer
	BARA Soumayila	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2016-416/PRES/PM/MEA/MINEFID du 23/05/2016 R-D N°2019-1033/PRES/PM/MEA/MCIA/MINEFID du 30/10/2019	5 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat en cours Expire le 22/05/2022 A remplacer

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	OUEDRAOGO Abdoulaye	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	Décret N°2019-0877/PRES/PM/MEA/MINEFID/MCIA du 12/09//2019	2 ans 04 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Boureima Basile	Association des Municipalités du Burkina	Décret n°2017-0776/PRESS/P M/MEA/MINEFI D/MCIA du 18/08/2017 R-D N°2021-0428/PRES/PM /MINEFID/MEA du 19/05/2021	4 ans 04 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	GUIRO/OUEDRAOGO Antoinette	Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	Décret n°2016-416/PRES/PM/MEA/MINEFID/MCIA du 23/05/2016 R-D N°2020-0066/PRES/PM /MEA/MINEFID du 29/01/2020	5 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat en cours Expire le 22/05/2022 A remplacer
	SAWADOGO Cheick Omar	Représentant des travailleurs	Décret n° 2021-0928/PRES/PM /MEA/MINEFID /MEA du 17/09/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
Agetib	*OUEDRAOGO Adama	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret n°2021-0859/PRES/PM /MINEFID /MID du 11/08/2021	05 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
Agetib	SOMDA A. Roland	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Nommé en CM du 01/12/2021	01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZOUGOURI Tidjani	Ministère de la transition Ecologique et de l'Environnement	Décret n°2016-664/PRES/PM/MINEFID du 20/07/2016 Renouvelé en CM du 01/12/2021	5 ans 05 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	ZOUNGRANA Célestin	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Nommé en CM du 01/12/2021	01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KONKOBO K. Benjamin	Ministère du Développement Urbain, de l'habitat et de la ville	Nommé en CM du 01/12/2021	01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SAWADOGO W. Abel	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	Décret n°2019-0988/PRES/PM/MI/MINEFID du 03/05/2019	2 ans 08 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 02/05/2022
	NONGANA F. Yves	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2021-0781/PRES/PM/MINEFID/MID du 14/07/2021	06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Brahima	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2021-0781/PRES/PM/MINEFID/MID du 14/07/2021	06 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
BUMIGEB	*NOMBRE Mabourlaye	Ministre de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	Décret n°2017-1088/PRES/PM/MMC/MINEFID du 17/11/2017 R-D n°2021-0884/PRES/PM/MINEFID/MEM C du 30/08/2021	4 ans 01 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	YAMEOGO K. Emmanuel	Ministre de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	Décret n°2015-754/PRES-TRANS/PM/ME/MEF du 26/06/2015 R-D n°2019-0895/PRES/PM/MMC/MINEFID du 18/09/2019	6ans 06 mois	2 ^{ème} mandat Expiré A remplacer
	DRABO Drissa	Ministre de la Transition Ecologique et de l'Environnement	Décret n°2021-1081/PRES/PM / MEMC/MINEFID du 21/10/2021	02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	TRAORE Assita	Ministère du Développement Industriel du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2019-0065/PRES/PM/MCE/MINEFID du 29/01/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/01/2022
	OUEDRAOGO Mahama	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2020-0059/PRES/PM/MMC/MINEFID du 29/01/2020	1 an 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Appelé à d'autres fonctions A remplacer

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
BUMIGEB	OUEDRAOGO Abdoulaye	Primature	Décret n°2020-861/PRES/PM/MMC/MINEFID du 12/10/2020	1 an 03 mois	1 ^{er} mandat en cours Appelé à d'autres fonctions A remplacer
	MINOUNGOU/YO UGBARE W. Mariette	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Décret n°2021-0857/PRES/PM/MINEFID/MEM C du 18/08/2021	04 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BATIONO Gabriel	Représentant des travailleurs	Décret n°2021-0835/PRES/PM/MINEFID/MEM C du 06/08/2021	05 mois	1 ^{er} mandat en cours
CARFO	*OUEDRAOGO Rasmané	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2019-0153/PRES/PM / MFPTPS/MINE FID du 21/02/2019 Mandat renouvelé en CM du 18/05/2022	2 ans 10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	M. BELEMNABA P. David	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2020/0522 PRES /PM/ MFPTPS/MINE FID du 19/06/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours Remplacé par SAWADOGO Wendpagnangd é Roland en CM du 18/05/2022.

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CARFO	SAWADOGO/BAM BA Pulchérie	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique.	Décret n°2019-0153/ PRES /PM/ MFPTPS/MINE FID du 21/02/2019 Mandat renouvelé en CM du 18/05/2022	2 ans 10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	PARKOUDA Jean Baptiste	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	Décret n° 2021-0494/PRES/PM /MINEFID du 07/06/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZOUGMORE Lokré Paul	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n° 2015-1512/ PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par OUEDRAOGO Wendyaoda Jeanne en CM du 18/05/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CARFO	BARRO Seydou	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2015-1512/ PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par SANGARE Boubakar en CM du 18/05/2022
	SOMDA Lin	Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	Décret n° 2019-0864/PRES/PM / MFPTPS/MINE FID du 26/08/2019	2 ans 04 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KABORE/ OUEDRAOGO Jacqueline	Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale de la Famille et de l'Action Humanitaire	Décret n° 2015-1512/PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé OUEDRAOGO Djénèba en CM du 18/05/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	SONDO Kelguebsom Blaise	Syndicat des travailleurs de la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT- B)	Décret n° 2015- 1512/PRES- TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019- 0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par OUEDRAOGO Pissyamba en CM du 18/05/2022
	ZABDA Ninda Mahamoudou	Syndicat des travailleurs de la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB)	Décret n° 2015- 1512/PRES- TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019- 0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par DEMBEGA/KA DEOUA Yolande en CM du 18/05/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	BAMA/ROUAMBA Marguerite	Syndicat des travailleurs de la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB)	Décret n° 2015-1512/PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacée par BAMBARA Xavier Noaga en CM du 18/05/2022
	ZONGO Wendgoundi Germain	Syndicat des travailleurs de la Force Ouvrière/Union Nationale des Syndicats (FO/UNSL)	Décret n° 2015-1512/PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par OUEDRAOGO Claire en CM du 18/05/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	BASSOLE Rodolphe	Syndicat des Travailleurs de l'Union syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)	Décret n° 2015-1512/PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
	OUEDRAOGO François Xavier	Syndicat des travailleurs de l'Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)	Décret n° 2015-1512/PRES-TRANS/PM/ MFPTSS/MEF du 18/12/2015 R-D n°2019-0153/PRES/PM / MFPTSS/MINE FID du 21/02/2019	6 ans	2 ^{ème} mandat expiré Remplacé par KABORE Janvier Xavier en CM du 18/05/2022
	TRAORE F. Sidiki	Syndicat des travailleurs de l'Organisation Nationale des syndicats libres (ONSL)	Décret n° 2019-0153/PRES/PM /MFPTPS/MIN EFID du 21/02/2019	2 ans 10 mois	1 ^{er} mandat en cours Remplacé par Fatogoma Sidiki TRAORE en CM du 18/05/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	TRAORE Aboudou	Représentant des travailleurs de la CARFO	Décret n° 2019-0153/PRES/PM /MFPTPS/MINEFID du 21/02/2019	2 ans 10 mois	1 ^{er} mandat en cours Remplacé par Wendingoudi Henri Antoine OUANGRAWA en CM du 18/05/2022
CEGECI	*SOUBEIGA P. Aimé Camille	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville	Décret n°2017-1084/PRES/PM /MUH/MINEFID du 17/11/2017	3 ans 01 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	*SOU Koï Didier Calixte	Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	Décret N°2021-1108/PRES/PM / /MINEFID/ MUHV du 28/10/2021	02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZIGANE Mohamed	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'extérieur	Décret n°2019-0014/PRES/PM /MHU/MINEFID du 23/01/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 22/01/2022 A régulariser
	MINOUNGOU T. Ludovic	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret N°2021-0763 /PRES/PM/ MINEFID/MUH V du 14/07/2021	06 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CEGECI	TOU Dramane	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret N°2021-0999/PRES/PM / MINEFID/MUH V du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	IGO/OUEDRAOG O Mamounata	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville	Décret n°2017-1063/PRES/PM / MUH/MINEFID du 07/11/2017 R-D n°1003/ PRES/PM/MINEFID/MUHV du 13/10/2021	4 ans 03 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	OUEDRAOGO Abdou Karim	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret N°2021-0999/PRES/PM / MINEFID/MUH V du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZOROM Soumaïla	Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la famille et de l'Action Humanitaire	Décret n°2019-0014/PRES/PM /MHU/MINEFID du 23/01/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 22/01/2022 A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	KOUDA/PABEYA M Martine Wendeyam	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2016-1094/PRES/PM /MUH/MINEFID du 29/11/2016 R-D n°2020-0244/PRES/MUH/MINEFID du 30/03/2020	5 ans 01 mois	2 ^{ème} mandat en cours Appelée à d'autres fonctions A remplacer
	TIENON/CONGO Zalissa	Représentant du personnel	Décret N°2021-0999/PRES/PM / MINEFID/MUH V du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
CNAMU	*ZANGO Karlé	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018 Renouvelé en CM du 28/04/2022	3 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	LENGANE Souleymane	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CNAMU	NARE Narcisse Mathurin	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré Remplacé par TRAORE Hassana en CM du 28/04/2022
	KABORE/BOUDA Ursule	Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	ZIDA Honoré Patoinsâmba	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2020-0299/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 24/04/2020	1 an et 08 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BADO Alexis Yissoréga	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	OUANGRAOUA Hamidou	Organisations professionnelles de l'Economie Informelle	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré Remplacé KABORE Harouna en CM du 28/04/2022
	KABORE Nongassida Camille	Employeurs du secteur privé	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat Expiré A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	KABORE Simon	Organisations de la société civile	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat Expiré A régulariser
	KABORE Valerie	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré Appelée à d'autres fonctions A remplacer
	YONLI/KAFANDO Sylvie	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	KONE Moussa	Chambre Nationale d'Agriculture du Burkina Faso	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	SANDOUIDI Alfred	Ordres professionnels de la santé	Décret n°2018-1269/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 31/12/2018	3 ans	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	OUEDRAOGO Inoussa	Organisations paysannes	Décret n°2019-1149/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 15/11/2019	2 ans 02 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	OUEDRAOGO Ernest	Organisation syndicale des travailleurs	Décret n° 2021-0774/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 23/07/2021	05 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SANOU Rosine	Représentant des travailleurs de la CNAMU	Décret n°2019-1149/PRES/PM /MPTPS/MINE FID du 15/11/2019	2 ans 02 mois	1 ^{er} mandat en cours
CNSS	*TOGUYENI Harouna	Organisations professionnelles des Employeurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	LENGANE Souleymane	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2017-1327/PRES/PM /MFPTPS/MINEFID du 30/12/2017 R-D n°2021-0217/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 06/04/2021	4 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	TOURE Abdoulaye	Organisations professionnelles des Employeurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BAMOUNI Toussaint	Organisations professionnelles des Employeurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KABRE Emmanuel	Organisations professionnelles des Employeurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUATTARA Diakarya	Organisations professionnelles des Employeurs	Décret n°2021-0429/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 19/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CNSS	NANA Inoussa	Organisations professionnelles des travailleurs	Décret n°2017-1327/PRES/PM /MFPTPS/MIN EFID du 30/12/2017 R-D n°2021-0217/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	4 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	TIENDREBEOGO Richard	Organisations professionnelles des travailleurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	PALE Sié Justin	Organisations professionnelles des travailleurs	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SANDWIDI Samuel	Organisations professionnelles des travailleurs	Décret n°2021-1327/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	NOMBRE Seydou	Ministre de la santé, de l'hygiène publique et du bien-être	Décret n°2019-0801/PRES/PM /MFPTPS/MIN EFID du 31/07/2019	2 an 05 mois	1 ^{er} mandat en cours
	DOUSSOU/ TRAORE Flore	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BAMOUNI Bouma Narcisse	Ministre du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	Décret n°2021-0190/PRES/PM /MINEFID/MFP TPS du 31/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
CNSS	SOULAMA Vieux Abdoul Rachid	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2019-013/PRES/PM/MINEFID du 07/03/2019	2 ans 10 mois	1 ^{er} mandat Expire le 06/03/2022 A régulariser
	NANA Adama	Association National des Retraités du Burkina Faso	Décret n°2017-1327/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30/12/2017 R-D n°2021-0217/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 06/04/2021	4 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	ZIGUIZANGA Tanga Ernest	Association National des Retraités du Burkina Faso	Décret n°2017-1327/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30/12/2017 R-D n°2021-0217/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 06/04/2021	4 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	Non désigné	Représentant des travailleurs de la CNSS	-	--	-
LA POSTE BF	*KONDE Abdoulaye	Ministère de de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques	Décret n°2016-597/PRES/PM/MDENP/MINEFID du 30/12/2016 R-D n°2020-0580/PRES/PM/MDENP/MEF du 06/07/2020	5 ans	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
LA POSTE BF	SOME/DIALLO Nandy	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2020-0581/PRES/PM /MDENP/MINE FID du 06/07/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	YONLI Ounténi Adrien	Ministère de de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques	Décret n°2021-0536/PRES/PM /MDENP/MINE FID du 09/06/2021	07 mois	1 ^{ème} mandat en cours
	MEDA Ferona	Primature	Décret n°2019-420/PRES/PM /MDENP/MINEF ID du 09/05/2019	2 ans 08 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 08/05/2022 A régulariser
	KABORE Kiswendsida Judith Valérie	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Décret n°2020-0581/PRES/PM /MDENP/MINE FID du 06/07/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	YONABA/COULIB ALY Céline	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2020-0581/PRES/PM /MDENP/MINE FID du 06/07/2020	1an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ILBOUDO/ DANGOURI Claudine Flore	Ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité Routière	Décret n°2019-420/PRES/PM /MDENP/MINEF ID du 09/05/2019	2 ans 08 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 08/05/2022 A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	ZIDA Issouf	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	Décret n°2020-0581/PRES/PM /MDENP/MINE FID du 06/07/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	TAO Issiaka	Représentant des travailleurs	Décret n°2019-0572/PRES/PM /MDENP/MCIA/ MINEFID du 05/06/2019	2 ans 07 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 04/06/2022 A régulariser
LNBTP	*ZONGO Daouda	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret n°2021/0531/PRES/PM/MINE FID/MID du 09/06/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	NANEMA Aïssetou Raymonde	Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	Décret 2019/PRES/PM /MINEFID du 29/05/2019	2 ans 07 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/05/2022 A régulariser
	ILBOUDO Moumouni	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret 2019/PRES/PM /MINEFID du 29/05/2019	2 ans 07 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/05/2022 A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
LNBTP	COMPAORE Adolphe	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2021/0531/PRES/PM/MINE FID/MID du 09/06/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SORI Alassoum	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret n°2015-835/PRES-TRANS/PM/MIDT/MEF du 13/07/2015 R-D n°2021/0531/PRES/PM/MINE FID/MID du 09/06/2021	6 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré le 12/07/2021. A remplacer
	TAPSOBA Alfred Marie Joachim	Représentant du syndicat national des Entrepreneurs du BTP	Décret n°2014-416/PRES/PM/MIDT/MEF du 25/03/2014	7 ans 09 mois	2 ^{ème} mandat expiré 24/03/2020. A remplacer
	KIEMTORE Serge	Représentant des travailleurs	Décret 2019/PRES/PM/MINEFID du 29/05/2019	2 ans 07 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 28/05/2022 A régulariser
	*Abdoulaye ZONGO	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n° 2020-0415/PRES/PM/MINEFID du 08/06/2020	1 an 7 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
LONAB	Brigitte M. Suzanne W. COMPAORE/ YONI	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n° 2016-1178/ PRES/ /PM/MINEFID du 28/12/2016 R-D n° 2020-0416/ PRES/PM/ MINEFID du 08/06/2020	5 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	Abraham TOE	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	Décret n° 2017-0943/ PRES/ /PM/MINEFID du 06 octobre 2017	4 ans 3 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	Ernest KABORE	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n° 2016-1178/ PRES/ /PM/MINEFID du 28/12/2016 R-D n° 2020-0416/ PRES/PM/ MINEFID du 08/06/2020	5 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	Flore Dousou BARRO/ TRAORE	Ministère de la Fonction Publique, du Travail, et de la Protection Sociale	Décret n° 2015 1536/ PRES-TRANS/PM/ME F du 18/12/2015 R-D n° 2020-0416 /PRES /PM/MINEFID du 08/06/2020	6 ans	2 ^{ème} mandat Expiré A remplacer
	Pascal Ildevert QUEDRAOGO	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n° 2021-0563 /PRES/PM/ MINEFID du 14/06/2021	7 mois	1 ^{er} mandat en cours
	Mahamadou DIARRA	Primature	Décret n° 2016-872/ PRES/ PM/ MINEFID du 14/09/2016 R-D n° 2021-0874/ PRES/ PM/ MINEFID du 18/08/2021	5 ans et 3 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
LONAB	Emmanuel OUEDRAOGO	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n° 2020-0415/ PRES/ PM/ MINEFID du 08/06/2020	1 an 7 mois	1 ^{er} mandat en cours
	Alassane SAVADOGO	Représentant du personnel	Décret n° 2018-0516/ PRES/PM/MINEFID du 25/06/2018	3 ans 6 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
MINOFA	*SOME Sogh-Kélo	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2020-0030/ PRES/PM/MCI A/MINEFID du 15/01/2020	2 ans	1 ^{er} mandat en cours
	SORGHO Ephraïm	Primature	Décret n°2020-1029/ PRES/PM/MCI A/MINEFID du 31/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours
	SORY Siaka	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Nommé en CM du 25/11/2021	01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SAWADOGO Issa	Ministère l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques	Décret n° 2020-0030/ PRES/PM/MCI A/MINEFID du 15/01/2020	2 ans	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
MINOFA	ROMBA Aly	Ministère l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques	Décret n° 2020-0030/PRES/PM/MCIA/MINEFI D du 15/01/2020	2 ans	1 ^{er} mandat en cours
	SANKARA Touissida Victor	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2021-1331/PRES/PM / MINEFID/ MICA du 29/12/2021	-	1 ^{er} mandat en cours
	HEMA Bakanhaye	Commune de Banfora	Nommé en CM du 22/07/2021	05 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KABORE Mohammadou	Représentant du personnel	Décret n°2020-0030/PRES/PM/MCIA/MINEFID du 15/01/2020	2 ans	1 ^{er} mandat en cours
	*SORI Alassoun	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret n°2020-491/PRES/PM/MEA/MINEFID du 27/05/2020	1 an 07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUIMINGA Inoussa	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2020-555/PRES/PM/MEA/MINEFID du 30/06/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours
	GUIRE Alassane	Primature	Décret n°2020-554/PRES/PM/MEA/MINEFID du 30/06/2020	1 an 06 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
ONEA	BANON Siaka	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien être	Décret n°2020-166/PRES/PM/MEA/MINEFID du 27/02/2020	1 an 10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	TRAORE Aboubacar Nouhoun	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2021-0366/PRES/PM/MEA/MINEAFID du 05/05/2021	08 mois	1 ^{er} mandat en expiré
	ZERBO Joseph	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2020-342/PRES/PM/MEA/MINEFID du 12/05/2020	1 an 08 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Désiré	Ministre de la Transition Ecologique et de l'Environnement	Décret n°2020-426/PRES/PM/MEA/MINEFID du 08/06/2020	1 an 07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Gueswendé Marc	Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la ville	Décret n°2021-0128/PRES/PM/MEA/MINEFID du 17/03/2021	09 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
ONEA	OUEDRAOGO Ernest Abdoulaye	Représentant des travailleurs	Décret n°2015-942/PRES-TRANS/PM/MARHASA/MEF du 31/07/2015 R-D n°2018-0907/PRES/PM/MEA/MINEFID du 11/10/2018	6 ans 05 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
SBT	*KABORE Boukaré	Ministère de la Communication , des Relations avec le Parlement, de la Culture, des Arts et du Tourisme	Décret n°2018-1220/PRES/PM/MCRP/MINEFID du 31/12/2018 Mandat renouvelé en CM 27/04/2022	3 ans	2 ^{ème} mandat en cours
	FORO Grace Isabellita	Ministère de la Communication , des Relations avec le Parlement, de la Culture, des Arts et du Tourisme	Décret n°2020-00301/PRES/PM/MCRCNT/MINEFID du 24/04/2020	1 an 08 mois	1 ^{er} mandat en cours
	DIPAMA W. Jean Baptiste	Primature	Décret n°2018-0183/PRES-/PM/MCRCNT/MEF du 12/03/2018 Mandat renouvelé en CM 27/04/2022	3 ans 10 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SBT	SIAN Hatto Jules Modeste	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	Décret n°2021-00574/PRES/PM/MENEFID/MCRP du 24/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	PODA Thierry Y. Fabrice	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2020-0561/PRES/PM/MCRP/MINEFID du 24/04/2020	1 an 08 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SORY Bakary	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2021-00574/PRES/PM/MENEFID/MCRP du 24/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZEBA Abdoulaye	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2021-00574/PRES/PM/MENEFID/MCRP du 24/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SANOU Dié	Ministère du Développement de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	Décret n°2018-0183/PRES/PM/MCRP/MENEFID du 12/03/2018	3 ans 10 mois	1 ^{er} mandat expiré Remplacé par OUEDRAOGO Sidi-Mohamed Galiam en CM du 27/04/2022
	SANON Sébastien	Représentant des travailleurs	Décret n°2018-1220/PRES/PM/MCRP/MINEFID du 31/12/2018 Renouvelé en CM du 27/04/2022	3 ans	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SEPB	*TRAORE Mamoudou	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	DECRET n°2019-1254/PRES/PM / MAAH/MINEFI D/ MCIA du 13/12/2019 DECRET N° 2021-0569/PRES/PM /MINEFID/MAA HM du 16/06/2021	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SANE/ CONGO Aïssata	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	DECRET n°2019-1254 /PRES/PM/MA AH/MINEFID/M CIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SOME Anselm	Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	DECRET N° 2019-1254 /PRES/PM/MA AH/MINEFID/M CIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUATTARA Seydou	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	DECRET N° 2019-1254 /PRES/PM/MA AH/MINEFID/M CIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KIENTEGA Saïdou	Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	DECRET N° 2019-1254 /PRES/PM/MA AH/MINEFID/M CIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	SEOGO Karim	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	DECRET N° 2019-1254 /PRES/PM/MAAH/MINEFID/MCIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BAMBARA Dasmané	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	DÉCRET n° 2021-1004/PRES/PM/MAAH/MINEFID du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KONGO Issoufou	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2020-0482/PRES/PM/MAAH/MINEFID/MCIA du 12/06/2020	1 an 07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BARA Mahamoudou	Représentant des travailleurs	DECRET n°2019-1254 /PRES/PM/MAAH/MINEFID/MCIA du 13/12/2019	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	*CISSE Rabiou	Etablissement Public de Santé	Décret n°2014-438/PRES/PM/MS/MEF du 21/05/2014 R-D n°2018-0799/PRES/PM/MS/MINEFID du 20/09/2018	7 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
	OUEDRAOGO Dramane	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien Etre	Décret n°2018-0799/PRES/PM/MS/MINEFID du 20/09/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SOGEMAB	SAWADOGO Charles	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien Etre	Décret n°2018-0799/PRES/PM /MS/MINEFID du 20/09/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	YONLI Hadi Honoré	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2018-0799/PRES/PM /MS/MINEFID du 20/09/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	SAM/ZAGRE Sidnoma	Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	Décret n°2014-438/PRES/PM/ MS/MEF du 21/05/2014 R-D n°2018-0799/PRES/PM /MS/MINEFID du 20/09/2018	7 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
	SANKARA Augustin	Organisations des acteurs privés de l'équipement et de la maintenance.	Décret n°2018-0799/PRES/PM /MS/MINEFID du 20/09/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré A régulariser
	OUEDRAOGO Daouda	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2014-438/PRES/PM/ MS/MEF du 21/05/2014 R-D n°2018-0799/PRES/PM /MS/MINEFID du 20/09/2018	7 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SOGEMAB	KAFANDO Hamado	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.	Décret n°2014-438/PRES/PM/MS/MEF du 21/05/2014 R-D n°2018-0799/PRES/PM/MS/MINEFID du 20/09/2018	7 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
	TASSEMBEDO Dominique R	Représentant des travailleurs	Décret n°2014-438/PRES/PM/MS/MEF du 21/05/2014 R-D n°2018-0799/PRES/PM/MS/MINEFID du 20/09/2018	7 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
SONABEL	*KONATE Souleymane	Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	Décret n° 2020-0031/PRES/PM/ME/MINEFID du 15/01/2020	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KARGOUGOU Salif	Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	Décret n° 2020-0031/PRES/PM/ME/MINEFID du 15/01/2020	2 ans 01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO/DI EGUEMDE Micheline	Primature	Décret n° 2020-0911/PRES/PM/ME/MINEFID du 03/11/2020	1 an 02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SAWADOGO Rasmané	Ministre du développement urbain, de l'Habitat et de la ville	Décret N°2019-0132/PRES/PM/ME/MINEFID du 08/02/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 07/02/2022

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONABEL	SANA Adboul Aziz	Ministre du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises	Décret N°2019-0132/PRES/PM/ME/MINEFID du 08/02/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 07/02/2022
	KABORE Wendwaogo Jean Jacques	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret N°2019-0132/PRES/PM/ME/MINEFID du 08/02/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours Expire le 07/02/2022
	SANOUE Lassina	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret n°2015-725/PRES-TRANS/PM/ME/MEF du 19/06/2015 R D N°2019-0154/PRES/PM/ME/MINEFID du 21/02/2019	6 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat expiré A remplacer
	BAZEMO/YAMEOGO Poudiba Aline	Représentant des travailleurs	Décret n° 2020-0298/PRES/PM/ME/MINEFID du 24/04/2020	1 an 08 mois	1 ^{er} mandat en cours
SONABHY	*ILBOUDO Seydou	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2018-1101/PRES/PM/MCIA/MINEFI D du 03/12/2018	3 ans 01 mois	1 ^{er} mandat expiré le 02/12/2021 A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONABHY	KOURAOGO Patrice	Présidence du Faso	Décret n°2020-0671/PRES/PM / MCI/MINEFID du 06/08/2020	1 an 05 mois	1 ^{er} mandat en cours Appeler à d'autres fonctions A remplacer
	COMPAORE Jérôme	Primature	Décret n°2020-1028/PRES/PM / MICA/MINEFID du 31/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours
	KIEMA Olivier	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2017-0456/PRES/PM /MCI/MINEFID du 12 /06/2017 R-D n°2020-0741/PRES/PM /MCI/MINEFID du 27 /08/2020	4 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	KABORE William Alassane	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2019-0972/PRES/PM /MCI/MINEFID du 11/10/2019	2 ans 03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	NABARE Aicha Hafçatou	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret n° 2020-1028/PRES/PM / MCI/MINEFID du 31/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	BILA Mohamadi	Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des carrières	Décret n° 2017-0314/PRES/PM / MCIA/MINEFID du 12/05/2017 R-D n°2020-0741/PRES/PM / MCIA/MINEFID du 27/08/2020	4 ans 08 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	BONZI Emmanuel	Représentant des travailleurs	Décret n°2020-1239/PRES /PM/MCIA/MINEFID du 31/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours
SONAGESS	*GUIRE Alassane	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	Décret n°2017-0553/PRES/PM /MAAH/MINEFI D du 03/07/2017 R-D 2019-1351/PRES/MAAH/MINEFID du 31/12/2019	4 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	KIENOU Amos	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	Décret n°2017-0553/PRES/PM /MAAH/MINEFI D du 03/07/2017 R-D 2019-1351/PRES/MAAH/MINEFID du 31/12/2019	4 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONAGESS	OUEDRAOGO Amidou	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2016-893/PRES/PM/MAAH/MINEFI D du 15/09/2016 R-D 2019-1351/PRES/PM/MAAH/MINEFI D du 31/12/2019	4 ans 04 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	BOKOUM Mahamadou	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n °2018-0550/PRES/PM/MAAH/MINEFI D/ du 29/06/2018 R-D 2021-1258/PRES/PM/MAAH/MINEFI D/MICA du 09/12/2021	3 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	SOME Ambroise	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n °2018-0550/PRES/PM/MAAH/MINEFI D/ du 29/06/2018 R-D 2021-1266/PRES/PM/MAAH/MINEFI D/MICA du 09/12/2021	3 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
	BORO Aboubacar Sidiki	Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	Décret n °2018-0550/PRES/PM /MAAH/MINEFI D/ du 29/06/2018 R-D 2021-1266/PRES/PM /MAAH/MINEFI D/MICA du 09/12/2021	3 ans 06 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	OUEDRAOGO Gomsida	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret n °2021-1287/PRES/PM /MINEFID/ MAAHM/MICA du 09/12/2021	01 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KIEMTORE Jean Michel	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2019-0899/PRES/PM /MAAH/MINEFI D du 18/09/2019	2 ans 03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	BAMOGO Vincent	Représentant des travailleurs	Décret n °2018-0448/PRES/PM /MAAH/MINEFI D/ du 06/06/2018 R-D 2021-1266/PRES/PM /MAAH/MINEFI D/MICA du 09/12/2021	3 ans 07 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONATER	*BADO Augustine Denise	Ministre de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques	Décret n°2019-0026/PRES/PM/MAAH/MIN EFID du 23/01/2019	2 ans 11 mois	1 ^{er} mandat en cours mandat renouvelé en CM du 27/04/2022
	BICABA Pierre	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret n°2018-0055/PRES/PM/MAAH/MIN EFID du 01/02/2018 R-D n°2021-786/PRES/PM/MAAH/MINEFID/MAAH du 23/07/2021	3 ans 11 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	OUEDRAOGO Rimouaogodo Hamado	Ministre de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques	Décret n°2018-0055/PRES/PM/MAAH/MIN EFID du 01/02/2018 R-D n°2021-786/PRES/PM/MAAH/MINEFID/MAAH du 23/07/2021	3 ans 11 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	SAVADOGO Yacouba	Ministre de la transition écologique et de l'environnement	Décret n°2021-0785/PRES/PM/MINEFID/MAAHM du 23/07/2021	05 mois	1 ^{er} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONATER	KOBE Gaoussou	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret n°2021-0067/PRES/PM /MINEFID/MAA H du 09/03/2021	10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	YE Dofihouyan	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret n°2020-0888/PRES/PM /MAAH/MINEFID du 21/10/2020	1 an 02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	YAMEOGO Windéyam Vincent de Paul	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2021-0424/PRES/PM /MINEFID/MAA H du 19/05/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZOMBRE Sidéwata	Association des Municipalités du Burkina Faso	Décret n°2021-0067/PRES/PM /MINEFID/MAA HM du 09/03/2021	10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	NIKIEMA T. Florent	Représentant des travailleurs	Décret Nn°2021-1003/PRES/PM /MINEFID/MAA HM du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
SONATUR	*KONKOBO Kouka Benjamin	Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	Décret n°2021-0523/PRES/PM / MINEFID/MUH V du 09/06/2021	07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO G. Marc	Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	Décret n°2016-1193/PRES/PM /MUH/MINEFID du 30/12/2016 R-D n°2020-0164/PRES/PM /MUH/MINEFID du 27/02/2020	5 ans	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SONATUR	KAMBOUELE N. Charles	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien Etre	Décret n°2018-0902/PRES/PM /MUH/MINEFID du 11/10/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré le 10/10/2021 A régulariser
	Barry Idrissa	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Décret N°2021-1000/PRES/PM /MINEFID/MUH V du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KABORE Patrice	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Décret n°2020-0212/PRES/PM /MUH/MINEFID du 13/03/2020	1 an 10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	NABA / BONKOUNGOU P. Pélagie	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret N°2021-1000/PRES/PM /MINEFID/MUH V du 13/10/2021	03 mois	1 ^{er} mandat en cours
	KY Jean Baptiste	Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	Décret n°2020-0212/PRES/PM / MUH/MINEFID du 27/02/2020	1 an 10 mois	1 ^{er} mandat en cours
	TRAORE Karim	Ministère de l'Economie des Finances et du Plan	Décret N°2021-1120/PRES/PM /MINEFID/MUH V du 04/11/2021	02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	SANYAN Sylvain	Représentant des travailleurs	Décret n°2018-0902/PRES/PM / MUH/MINEFID du 11/10/2018	3 ans 03 mois	1 ^{er} mandat expiré le 10/10/2021 A régulariser

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SOPAFER-B	*BAKYONO Léandre Zéphirin	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	Décret N°2021-1141/PRES/PM /MINEFID/MTM USR du 11/11/2021	02 mois	1 ^{er} mandat en cours
	ZEBRET Ismaël	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	Décret N°2020-1036/PRES/PM /MTMUSR du 23/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours
	BEOGO Joseph	Ministère des Transports, de la mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	Décret n°2020-0444/PRES/PM /MIDT/MEF du 08/06/2020	1 an 07 mois	1 ^{er} mandat en cours
	OUEDRAOGO Rihanata	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Décret N°2020-1036/PRES/PM /MTMUSR du 23/12/2020	1 an	1 ^{er} mandat en cours
	KONE Fousséni	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso	Décret n°2017-1334/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 19/04/2017 R-D n°2021-0049/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 03/03/2021	4 ans 08 mois	2 ^{ème} mandat en cours

SOCIETES	NOM ET PRENOMS	MINISTERE OU INSTITUTION	DECRET ET DATE DE NOMINATION	DUREE DANS LE CA	OBSERVATIONS
SOPAFER-B	YAMEOGO/DABIRE D Jeanne Marie Raïssa	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Décret n°2015-1515/PRES-TRANS/PM/MI DT/MEF du 25/11/2015 R-D n°2019-0767/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 16/07/2019	6 ans 01 mois	2 ^{ème} mandat expiré Remplacer par NABALOUM Florent
	BADO Bano	Conseil Burkinabé des Chargeurs	Décret n°2017-1334/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 19/04/2017 R-D n°2021-0049/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 03/03/2021	4 ans 08 mois	2 ^{ème} mandat en cours
	KERE Hermann	Représentant des travailleurs	Décret N°2017-1180/PRES/PM /MTMUSR 15/11/2017 R-D n°2021-0048/PRES/PM /MTMUSR/MIN EFID du 03/03/2021	4 ans 02 mois	2 ^{ème} mandat en cours

**ANNEXE N°4 : SITUATION DE
VALIDITE DES MANDATS DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
30/06/2022**

Société	Commissaire(S) aux Comptes titulaire/suppléant	Résolution de nomination	Résolution de renouvellement	Observations
SOCIETES D'ETAT (SE)				
ACOMOD-BURKINA	ACS/CEC-PKS	Résolution n°032/2015/AG-SE/ACOMOD-BURKINA portant nomination d'un Commissaire aux comptes et de son suppléant	Résolution N°37/2020/AG-SE/SOGEMAB du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
AGETEER	cabinet Rosette RIFFARD/ cabinet GANSORE	Résolution N°38/2021/AG-SE/AGETEER du 25 juin 2021	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
Agetib	PANAUDIT BURKINA/Elite Comptable et Expertise	Résolution n°033/2019/AG-SE/Agetib portant nomination du Commissaire aux Comptes et de son suppléant	Résolution N°38/2020/AG-SE/Agetib du 24 juin 2022	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
BUMIGEB	PANAUDIT BURKINA/ACS-Sarl	Résolution N°039/2018/AG-SE/BUMIGEB du 29 juin 2018	Résolution n°39/2021/AG-SE/BUMIGEB du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
CEGECI	AUREC-AFRIQUE/FIDAF	Résolution N°033/2018/AG-SE/CEGECI du 29 juin 2018	Résolution N°39/2020/AG-SE/SOGEMAB du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
LA POSTE BF	ACS-Sarl/FUDICIAL AK	Résolution N°035/2018/AG-SE du 29 juin 2018	Résolution n°42/2021/AG-SE/LA POSTE BF du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
LNBTB	EXPERTISE TRAORE YACOUBA (ETY) SAS / cabinet EMMERGENCE AFRIK AUDITS CONSEIL (E2AC)	Résolution n°43/2021/AG-SE/LNBTB du 25 juin 2021	-	1 ^{er} mandat expiré après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
LONAB	AUREC-AFRIQUE/FIDAF	Résolution N°034/2018/AG-SE/LONAB du 29 juin 2018	Résolution n°44/2021/AG-SE/LONAB du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
	Worldaudit/EMERGENCE AFRIK	Résolution N°034/2018/AG-SE/LONAB du 29 juin 2018		2 ^{ème} mandat

Société	Commissaire(S) aux Comptes titulaire/suppléant	Résolution de nomination	Résolution de renouvellement	Observations
				expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
MINOFA	CAFEC-K/AUREC-AFRIQUE	Résolution n°033/2015/AG-SE/MINOFA portant nomination d'un Commissaire aux comptes et de son suppléant	Résolution N°41/2020/AG-SE/SOGEMAB du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
ONEA	ACS-Sarl/CICE BURKINA SA	Résolution N°037/2018/AG-SE/ONEA du 29 juin 2018	Résolution n°45/2021/AG-SE/ONEA du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
SBT	ACS / cabinet FIDEREC International	Résolution n°46/2021/AG-SE/SBT du 25 juin 2021	Résolution N°031/2018/AG-SE/SBT du 29 juin 2018	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
SEPB	COB PARTNERS AUDIT & CONSEIL SARL / C.F.E.C. AFRIQUE SARL	Résolution n°42/2022/AG-SE/ SEPB du 24 juin 2022	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2024
SOGEMAB	AUREC-Afrique/FIDAF	Résolution N°034/2015/AG-SE/SOGEMAB du 30 juin 2015	Résolution N°41/2020/AG-SE/SOGEMAB du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
SONABEL	CDEC International/ ACS	Résolution n°035/2019/AG-SE/SONABEL portant nomination du Commissaire aux Comptes et de son suppléant	Résolution n°47/2021/AG-SE/SONABEL du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
SONABHY	ACECA International/SEC DIARRA	Résolution n°037/2019/AG-SE/SONABHY portant nomination du Commissaire aux Comptes et de Commissaires aux Comptes suppléants	Résolution n°39/2022/AG-SE/SONABHY du 24 juin 2022	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2024

Société	Commissaire(S) aux Comptes titulaire/suppléant	Résolution de nomination	Résolution de renouvellement	Observations
	Cabinet GANSONRE Daouda/WorldAudit	Résolution N°035/2015/AG-SE/SONABHY du 30 juin 2015/ Résolution n°037/2019/AG-SE/SONABHY portant nomination du Commissaire aux Comptes et de Commissaires aux Comptes suppléants	Résolution n°43/2020/AG-SE/SONABHY du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
SONAGESS	PANAUDIT BURKINA/FIDAF	Résolution N°038/2018/AG-SE/SONAGESS du 29 juin 2018	Résolution n°40/2022/AG-SE/SONAGESS du 24 juin 2022	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2024
SONATER	CICE-Burkina / IAC	Résolution n°43/2022/AG-SE/SONATER du 24 juin 2022	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
SONATUR	ACS/CICE	Résolution n°038/2019/AG-SE/SONATUR portant nomination du Commissaire aux Comptes et de son suppléant	Résolution n°41/2022/AG-SE/SONATUR du 24 juin 2022	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2021
SOPAFER-B	SOFIDEC NEXIA/FIDAF	Résolution N°036/2018/AG-SE/SOPAFER-B du 29 juin 2018	Résolution n°48/2021/AG-SE/SOPAFER-B du 25 juin 2021	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE PREVOYANCE SOCIALE (EPPS)				
CARFO	ACECA INTERNATIONAL/PGA	Résolution n°035/2017/AG-SE/CARFO du 30 juin 2017	Résolution N°38/2020/AG-SE/SOGEMAB du 26 juin 2020	2 ^{ème} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
CNAMU	Cabinet SOGECA INTERNATIONAL/cabinet SANOU Michel	Résolution n°41/2021/AG-SE/CNAMU du 25 juin 2021	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022

Société	Commissaire(S) aux Comptes titulaire/suppléant	Résolution de nomination	Résolution de renouvellement	Observations
	Cabinet Boureima SAWADOGO/ Société fiduciaire comptable du Burkina,		-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2022
CNSS	FIDUCIAL EXPERTISE AK/ ACS	Résolution N°49/2021/AG-SE/ CNSS du 25 juin 2021	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023
	SECCAPI/ EXCO CIECAM	Résolution N°49/2021/AG-SE/ CNSS du 25 juin 2021	-	1 ^{er} mandat expire après l'examen des états financiers de l'exercice 2023

**ANNEXE N°5 : LISTE DES
PARTICIPANTS**

I. MEMBRES DU GOUVERNEMENT, MEMBRES STATUTAIRES PERMANENTS

Son Excellence Monsieur Albert OUEDRAOGO : Premier Ministre, Président de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat par délégation ;

Monsieur Abel Seglaro SOME : Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective ;

Monsieur Bassolma BAZIE : Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale ;

Monsieur Jacques Sosthène DINGARA : Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des ministres ;

Monsieur Abdoulaye TALL : Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, Secrétaire de l'Assemblée Générale des Sociétés d'Etat.

II. MEMBRES DU GOUVERNEMENT, MEMBRES STATUTAIRES

Monsieur Barthélémy KERE : Ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des Sceaux ;

Madame Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA : Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur ;

Monsieur Yero BOLY : Ministre d'Etat auprès du Président du Faso, chargé de la Cohésion Sociale et de la Réconciliation Nationale ;

Général de Brigade Aimé Barthélémy SIMPORE	:	Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
Colonel Major Omer BATIONO	:	Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité ;
Monsieur Jean Alphonse SOME	:	Ministre des Mines et des Carrières ;
Monsieur Innocent KIBA	:	Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
Madame Valérie KABORE	:	Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme ;
Colonel Major Charles Josaphat ZOUNGRANA	:	Ministre des infrastructures et du Désenclavement ;
Monsieur Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU	:	Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
Monsieur Boukary SAVADOGO	:	Ministre de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ;
Monsieur Frédéric OUATTARA	:	Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
Monsieur Lionel BILGO	:	Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ;
Monsieur Mahamoudou ZAMPALIGRE	:	Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière ;
Madame Maminata TRAORE/COULIBALY	:	Ministre de l'Environnement ; de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement ;
Monsieur Lazare Windlassida ZOUNGRANA	:	Ministre de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire ;
Madame Aminata ZERBO/SABANE	:	Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques ;
Monsieur Abdoul Wabou DRABO	:	Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ;

Madame NEBIE/CONOMBO	Salimata :	Ministre du Genre et de la Famille ;
Monsieur Issaka SOURWEMA	:	Ministre des Affaires Religieuses et Coutumières ;
Madame Brigitte Marie Suzanne COMPAORE/YONI	:	Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, chargé du Budget.
Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE	:	Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, chargé de la Coopération Régionale ;

III. REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS NATIONALES ET ASSIMILEES

ZIWAGA P. Raoul	:	Présidence du Faso
SORGHO S. Ephraïm	:	DGAL/Primature
NAKOULMA Désiré	:	Primature
ZONGO Camille	:	DGAL/Primature
NARE Alphonse	:	Cour des Comptes
DIALLO Amadou	:	Cour des Comptes
SALAMBERE Delphine	:	Cour des Comptes
BADIEL Jean-Marc	:	Cour des Comptes
OUATTARA Mamoudou	:	Conseil Economique et Social
OUEDRAOGO K. Constant	:	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption
YAMEOGO/OUATTARA S. Eugénie S.	:	Conseil Supérieur de la Communication
TALL Saliou	:	Conseil Supérieur de la Communication
SANDWIDI Arouna	:	Médiateur du Faso
ZANGRE Aimé Césaire	:	Autorité de Régulation de la Commande Publique

IV. REPRESENTANTS DES DIRECTIONS TECHNIQUES

SANON S. Celestin	: DGTCP / MEFP
ZOUANGA Boukaré	DAMOF / MEFP
SOULAMA Vieux Abdoul Rachid	: DGB/MEFP
SIRI Abou	: DGI/ MEFP
OUEDRAOGO Salif	: DGCMEF/ MEFP
BADOUN Honoré	: DGCMEF/ MEFP
OUEDRAOGO Roland	: DGTCP/DAMOF
KY Roland Bouma	: DGTCP/DAMOF
BAKO Koualou	: DGTCP/DAMOF
SOULAMA B. Eric	: DGTCP/DAMOF
OUEDRAOGO/SORE W. Adiara	: DGTCP/DAMOF
DIALLO Soabou	: IGF
KONE Cheick Sidiki	: IGF
BATIONO Saturnin	: MESRI
BONKOUNGOU Hassane	: MAECRBE
MEDAH M. Roxane Adams	: MAECRBE
GAMBA H. Lucien	: DGESS/MSHP
BAMOGO Kiougou	: DGESS/MSHP
YONLI BAHSELE	: DGESS/MMC
DABIRE B. G. Berthin	: MMC
OUATTARA Youssouf	: MDAC

GOUMBANE Abdoulaye	: MJDHRI
SOUBEIGA Davy	: BRVM
KYELEM Jean W. T.	: MID
GAMPENE A. Salam	: MID
DINDANE Jean Baptiste	: MATDS
SAVADOGO Yacouba	: MEEEA
ZINA Karim	: MSNAH
ILBOUDO Karim	: MUAFH
SAVADOGO Boukary	: MUAFH
KABORE W. Y. Innocent	: SP/MABG

V. MEMBRES DU HAUT COMITE DE SUIVI

DIALLO Amadou	:	Cour des Comptes
ZOUANGA Boukari	:	DAMOF
OUEDRAOGO Ousséni	:	LCB
KONDE Mafing	:	REN-LAC
TRAORE Yacouba	:	ONECCA-BF
GUIRE Alassane	:	CC-SE

VI. AUTRES PARTICIPANTS

YAGO Ahmed Racine	:	DIR-CAB/MDICAPME
NABOLLE Charles Eugène	:	CT/MDICAPME
YONLI Hadi Honoré	:	CT/MDICAPME
OUATTARA/KABORE Eveline	:	CT/MDICAPME
NACRO Gambetta A	:	CT/MDICAPME
SAKA/KASSA Bintou	:	CM/MDICAPME
YEHOUNE Y. Justin	:	IGS//MDICAPME
OUEDRAOGO Emmanuel	:	ITS/MDICAPME
SAGNON Amadou	:	ITS/MDICAPME
OUEDRAOGO Daouda	:	SP/SRLA/MDICAPME
GUINKO Jean Pierre	:	SPSCL/MDICAPME
THOMBIANO Nazaire	:	STPIA/MDICAPME
BADOUN L. Honoré	:	DCMEF/MDICAPME
OUEDRAOGO Issaka	:	PS/MDICAPME
TASSEMBEDO Mahamadi	:	DG-CNPI/MDICAPME
KIAMA Mounirou	:	DGESS/MDICAPME
BOUDA/OUEDRAOGO M. Safiata	:	DDII/MDICAPME

KOALA Songda	: DSI/MDICAPME
PITROIPA Noufou	: DRH/MDICAPME
OUATTARA Doulaye	: CPM/MDICAPME
BATIONO Bazamboué	: DMP/MDICAPME
SILGA D. Parfait	: DRCP/MDICAPME
BAMA Auguette	: ABI/MDICAPME
NANA B. Emile	: ABI/MDICAPME
OUEDRAOGO Maxime	: AFP-PME/MDICAPME
KIETYETA K. Honoré	: AFP-PME/MDICAPME
BOUNDE Djibril	: APEX-B/MDICAPME
BATIANA Béli Paulin	: CBA/MDICAPME
NAKOULMA Paul	: CBA/MDICAPME
KABORE Issa	: SIAO/MDICAPME
MEDA/SONTIE H. Sylvie	: APEN/MDICAPME

VII. SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETES D'ETAT

ILBOUDO Fidèle	: Secrétaire Général/MDICAPME
TRAORE/OUEDRAOGO Mariam	: DGPE/ MDICAPME
BARRO Oumarou	: “
KABORE Edouard	: “
NIKIEMA Fleur Prudence	: “
SEREME/KINDO Rissinata	: “
YAMEOGO Bruno	: “
TALL/OUATTARA Marie Reine	: “
SANOU Alioune	: “

OUEDRAOG Désiré	:	“
KONATE/OUEDRAOGO D. Prisca	:	“
SIMPORE Sohabou	:	“
SIAMBO/KONKOBO Albertine	:	“
YONLI Yacouba	:	“
SAWADOGO Issouf	:	“
YAMEOGO Maxime	:	“
ZONGO Judicaël	:	“
TAMALGO Isidore	:	“
OUEDRAOGO Rimtagsda	:	“
ZORE Ignace	:	“
COULIBALY Daouda	:	DGF/ MDICAPME
SILGA Parfait	:	DCPM/MDICAPME
SOME Pascal	:	Protocole du MDICAPME

VIII. REPRESENTANTS DES SOCIETES D'ETAT

N°	SOCIETES	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DIRECTEUR GENERAL	COMMISSAIRES AUX COMPTES	REPRESENTANT DU PERSONNEL	RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE
1.	ACOMOD – BURKINA	TRAORE Bali	KABORE D. Gaston	OUEDRAOGO Hamadé	TIENDREBEOGO D. Maxime	BANDE Souleymane
2.	AGETEER	TRAORE/CARABIRI Rokiatou	YELEMOU Ernest	NACRO Rosette	SAWADOGO Cheick O.	YAOGO D. Augustin
3.	Agetib	OUEDRAOGO Adama	LOMPO Mathieu	KAPIOKO MArtinien	BAMBARA Idrissa	ZOMA Jérôme
4.	BUMIGEB	NOMBRE Mabourlaye	DJIGUEMDE G. Samuel	KAPIOKO MArtinien	BATIONO Gabriel	TUINA Narcisse
5.	CARFO	OUEDRAOGO Rasmané	ZONGO/HIEN Laure	NASSOURI Eric Alex	TRAORE Aboudou	SANFO Idrissa
6.	CEGECI	SOU K. Didier Calixte	THIOMBIANO Boureima	ZEBBA Adama	TIONON Zalissa	NACRO Alain Moctar
7.	CNSS	TOGUYENI Harouna	ZIDA Laurentine	BARRO Franck		KABORE P. Véronique
8.	LONAB	ZONGO Abdoulaye	THIAMOBIGA E. Désiré	OUEDRAOGO Nabassoum	SAWADOGO Alassane	COMPAORE Adiaratou
9.	LNBTP	ZONGO Daouda	OUATTARA Massa	BOUGMA Mahamadou	KIEMTORE Serge	KOAMA/BAGUIAN Mamounata
10.	MINOFA	SOME Sogh-Kélo	BARRY H. Madani	CAFEC-KA	KABORE Mohamadou	DOMBWA Jean Eudes
11.	ONEA	SORI Alassoun	BASSOLE Gilbert	OUEDRAOGO Hamadé	SANGUISSO Karim	SANKARA Victor
12.	SBT	KABORE Boukaré	TAMINI B. Fidèle	OUEDRAOGO Hamadé	SANON Sebastien	SAWADOGO P. Frédéric
13.	SOGEMAB	CISSE Rabiou	KINDA Jules	ZEBBA Adama	TASSEMBEDO R. Dominique	DA B. Bernadette

14.	SONABEL	KABORE W. Jean Jacques	SERME Daniel	OUEDRAOGO Paulin	BAZEMO/YAMEOGO Aline	BASSOLE Rodolphe
15.	SONABHY	ILBOUDO Seydou	COMPAORE Joanny	GANSONRE Daouda / NASSOURI Eric Alex	BONZI Emmanuel	OUEDRAOGO Moustapha
16.	SONAGESS	GUIRE Alassane	OUEDRAOGO/ALLOTIONGA Bénédicte	KAPIOKO MArtinien	BAMOGO Vincent	KABORE Lassané
17.	LA POSTE BF	YONLI Adrien Ounténi	BAMORY Ouattara	OUEDRAOGO Hamadé	SOME Alain	SANOUIDI Inoussa
18.	SONATER	BADO Augustine D.	GONGOUNGA Bienvenue Stanislas	OUEDRAOGO Alassane	SIONE Boukary	NIKIEMA T. Florent
19.	SONATUR	OUEDRAOGO G. Marc	GORO Souaré	OUEDRAOGO Hamadé	FYATO Constantine	NARE/SEMDE Z. Maimouna
20.	SOPAFER- B	BAKYONO Léandre	KOUANDA Malick	NASSOURI Eric Alex	KERE S. Hetmann	SORY Boukari
21.	SEPB	TRAORE Mahamoudou	THIOMBIANO Boandia Alexandre	ZEBA Adama	BARA Mahamoudou	SANOU Aboubacar
22.	CNAMU	OUEDRAOGO Ernest	OUEDRAOGO R. Alfred	SOGECA et CBS	SANOU Rosine	KERE Mohamed

